



Délibération
VAH/EG

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 JUILLET 2023

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le

ID : 017-211704150-20230713-2023_87-DE



2023 – 87 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION SAINTES VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 26

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAÏ Ammar, TORCHUT Véronique, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, CAMBON Véronique, TERRIEN Joël, EHLINGER François, JEDAT Günter, BUFFET Martine, DAVIET Laurent, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, DEREN Dominique, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, MAUDOUX Pierre, MARTIN Didier, DIETZ Pierre, MACHON Jean-Philippe, ROUDIER Jean-Pierre, MELLA Florent

Excusés ayant donné pouvoir : 6

ARNAUD Dominique à MACHON Jean-Philippe, BARON Thierry à BERDAÏ Ammar, CARTIER Nicolas à DAVIET Laurent, CATROU Rémy à MELLA Florent, CHANTOURY Laurent à CHEMINADE Marie-Line, VIOLLET Céline à ROUDIER Jean-Pierre

Absents excusés : 3

BETIZEAU Florence, CHABOREL Sabrina, DELCROIX Charles

Secrétaire de séance : CHEMINADE Marie-Line

Date de la convocation : 06/07/2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n°2017-98 du Conseil municipal du 27 septembre 2017, transmise en Sous-préfecture le 26 octobre 2017, relatif à la reprise en régie municipale du label Ville d'art et d'histoire,

Vu la délibération n°2021-82 du Conseil municipal du 12 juillet 2021, transmise en Sous-préfecture le 19 juillet 2021, relatif au renouvellement du label Ville d'art et d'histoire entre la Ville de Saintes et le Ministère de la Culture,

Considérant que depuis 1989, Saintes fait partie des 206 villes et territoires labellisés Ville d'art et d'histoire (29 territoires en Nouvelle-Aquitaine),

Considérant que la mise en œuvre du label repose sur un partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales, formalisé, après attribution du label, par la signature d'une convention renégociable tous les dix ans,





Considérant que les Villes et Pays d'Art et d'Histoire s'engageant dans un programme qui vise à :

- Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes et promouvoir la qualité architecturale et paysagère,
- Initier le public jeune à l'architecture, à l'urbanisme et au patrimoine,
- Accueillir le public touristique,
- Assurer la communication et la promotion de l'architecture et du patrimoine à l'intention d'un public diversifié,
- Recruter un personnel qualifié agréé par le Ministère de la Culture,
- Développer des actions de formation à l'intention des personnels communaux, des médiateurs touristiques et sociaux, des associations

Considérant que de 1990 à 2017, la Ville de Saintes a missionné l'Atelier du Patrimoine de Saintonge, association loi 1901, pour mettre en œuvre les objectifs et les actions du label,

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2018, la Ville de Saintes a repris la gestion du label Ville d'art et d'histoire en régie directe et qu'elle assure la coordination et le rayonnement des actions de médiation du patrimoine de Saintes,

Considérant la convention « Ville et Pays d'art et d'histoire » signée en 2007 entre l'Atelier du Patrimoine et le Ministère de la Culture,

Considérant qu'un travail de concertation a été engagé avec les différents partenaires et notamment la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine qui fixent les enjeux suivants pour le projet Saintes Ville d'art et d'histoire 2023-2033 :

- Permettre l'accès à tous aux patrimoines par une approche ludique et conviviale
- Développer les actions pour le jeune public et les familles
- Renforcer la mise en tourisme du patrimoine, participer à l'attractivité et à l'économie du territoire
- Valoriser les savoir-faire de Saintes et les faire rayonner
- Favoriser l'appropriation des patrimoines, faire émerger la notion d'habitants – ambassadeurs

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler cette convention pour développer une stratégie patrimoniale reposant sur les orientations suivantes pour les dix ans à venir :

- 1- Développer une politique des publics décloisonnée, particulièrement pour le jeune public et le public familial
- 2- Renouveler les outils d'interprétation et de médiation des patrimoines
- 3- Accompagner les grands projets urbains et patrimoniaux
- 4- Faire rayonner les atouts et savoir-faire du territoire

Après consultation de la Commission « Vivre Ensemble » du jeudi 29 juin 2023,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'adoption des grandes orientations du projet de renouvellement de la convention Saintes Ville d'art et d'histoire,
- Sur l'autorisation donnée au Maire, ou à son représentant, à signer la convention et tout document y afférent.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption : 32

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0


Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,


Bruno DRAPRON

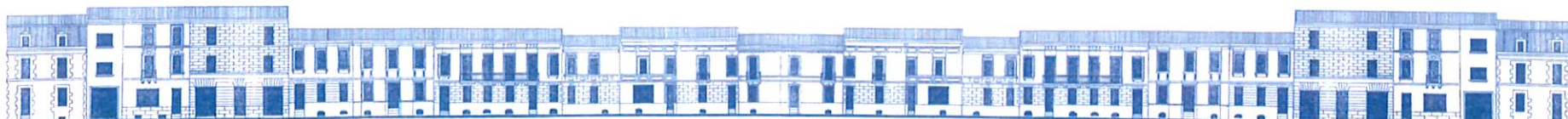

La secrétaire de séance,


Marie-Line CHEMINADE

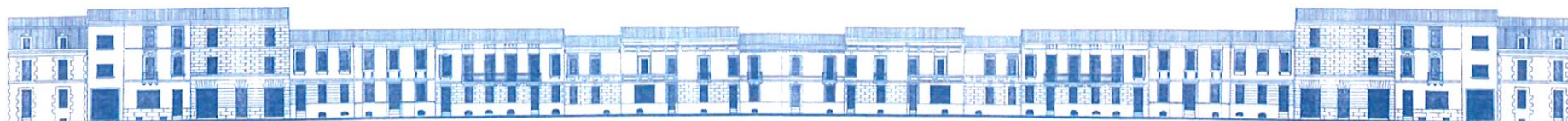
En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SAINTES VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

PRÉSENTATION DU LABEL SAINTES VAH
BILAN ET DONNEES CLÉS 2007-2021
ORIENTATIONS 2023-2033



PRÉSENTATION DE LA CONVENTION SAINTES VILLE D'ART ET D'HISTOIRE



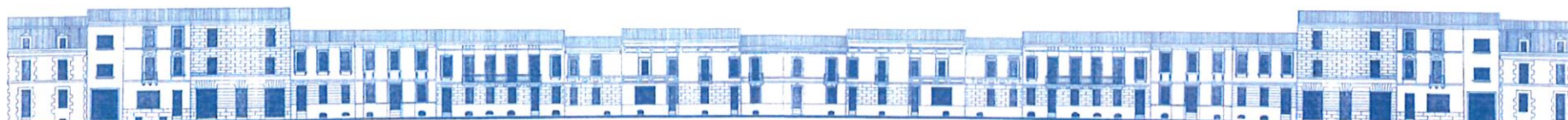
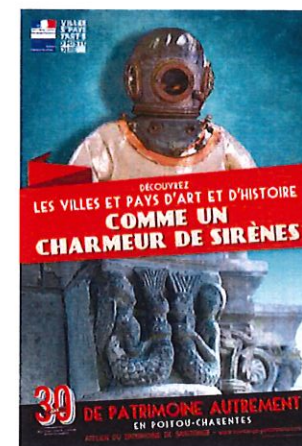
Le label Ville et Pays d'art et d'histoire

Le label Ville et Pays d'art et d'histoire a été créé par le Ministère de la culture en 1985. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien au cadre et à la qualité du cadre de vie.

Le label n'est pas une récompense, **c'est un levier pour construire un projet** mêlant aménagement culturel du territoire, protection et mise en valeur du patrimoine architectural et paysager, fédération des acteurs, recherche et connaissance, qualité des actions entreprises et qualification des professionnels, travail transversal. **En 2023, il existe 206 VPAH en France.**

C'est un contrat entre le Ministère de la culture et de la communication et un territoire, pour:

- Sensibiliser les **habitants** et les professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- **Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes** ;
- Initier le **public jeune** à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine ;
- Offrir au **public touristique** des visites de qualité réalisées par un personnel qualifié ;
- Développer des actions de **formation** à l'intention des professionnels impliqués dans la chaîne patrimoniale ;
- Assurer la communication et la promotion du patrimoine à l'intention des publics diversifiés ;
- Produire et partager des **connaissances**, favoriser une meilleure appréhension de l'architecture contemporaine et des projets urbains, en s'appuyant sur une approche transversale et partenariale.
- **Valoriser** les savoir-faire du territoire, dans toutes leurs composantes
- Transmettre sous de nouvelles formes, et à de nouveaux publics (notamment le public empêché)



Saintes, labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 1989

Depuis 1989, Saintes fait partie des Villes et Pays d'art et d'histoire; 29 territoires portent ce label en Nouvelle-Aquitaine.

Cet engagement entre l'Etat et les collectivités territoriales est formalisé par la signature d'une convention renégociable devenue décennale en 2008. Saintes a signé une première convention en 1989, renégociée en 2007, toujours en vigueur en attendant la finalisation du processus de renouvellement du document cadre dans lequel s'est engagée le Conseil municipal en 2021.

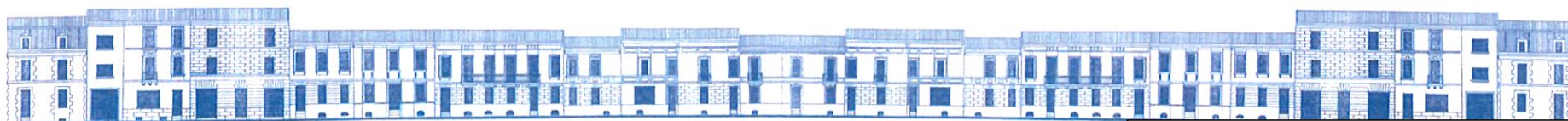
Cette convention-cadre doit :

1/ décliner les objectifs communs à tous les territoires labellisés :

- °Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes, promouvoir la qualité architecturale et paysagère,
- °Initier le public jeune à l'architecture, à l'urbanisme et au patrimoine,
- °Accueillir le public touristique,
- °Assurer la communication et la promotion de l'architecture et du patrimoine pour un public diversifié,
- °Recruter un personnel qualifié agréé par le Ministère de la Culture,
- °Développer des actions de formation à l'intention des partenaires internes et externes.

2/ intégrer le projet culturel et patrimonial local en s'appuyant sur le bilan de la précédente convention :

- °Répondre à l'évolution des pratiques de découverte des patrimoines : une offre de découverte multiple et diversifiée, une programmation intergénérationnelle ludique, interactive et sensorielle, un repositionnement du CIAP dans les outils de découverte de la ville
- °Mieux articuler action culturelle et mise en tourisme dans le cadre de la démarche de marketing territorial
- °Faire évoluer les objectifs stratégiques et opérationnels de la protection des patrimoines : un plan d'action pour les monuments historiques et les sites protégés, un accompagnement de la révision du Site Patrimonial Remarquable et du volet patrimonial du PLUi, le plan de gestion local UNESCO pour le site de Saint-Eutrope



La convention Saintes VAH signée en 2007

5 Objectifs

Valoriser et promouvoir la qualité architecturale et accompagner les grands projets urbains: valoriser le patrimoine dans ses multiples composantes auprès des habitants (études en relation avec les projets d'aménagement, participation aux réflexions sur les secteurs protégés, réseau de partenaires, organisation d'actions scientifiques, participation au PRU).

Développer une politique des publics: s'inscrire dans le réseau d'acteurs locaux, mutualiser les compétences, diversifier les publics et rendre la culture accessible au plus grand nombre (opérations de sensibilisation des habitants et de formation des opérateurs à au cadre de vie, entrée architecturale et paysagère, programmation annuelle pour les individuels, accompagnement de l'offre touristique développée par l'OT), avoir une stratégie prioritaire pour le jeune public

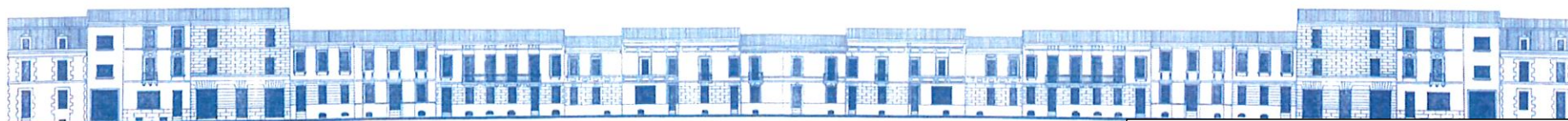
Assurer la communication, la diffusion et la promotion du patrimoine et de l'architecture: utilisation du logo et de la charte VPAH sur les supports de communication, édition de programme et documents, relais de la promotion nationale du label, lien internet, stratégie éditoriale avec livrets thématiques spécifiques, site internet

Recourir à un personnel qualifié: équipe professionnelle structurée autour de l'AAP, avec un pôle éducatif, un pôle connaissance, un pôle administratif (formation continue spécifique pour les AAP coordonnée par le Ministère de la Culture) actions assurées par des guides-conférenciers agréés

Les outils de médiation, dont le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine: équipement aménagé en 2001 avec un espace d'exposition permanente sur l'histoire de la ville, la salle de l'Etoile - espace polyvalent, la chapelle - espace ateliers, et les jardins.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, le service Ville d'art et d'histoire a été organisé selon 3 axes:

Connaître – Sensibiliser le jeune public – Faire découvrir et valoriser l'architecture et le patrimoine



La convention Saintes VAH signée en 2007

Modalités juridiques

L'Etat apporte son soutien scientifique, technique et financier. La DRAC assure l'intégration de Saintes VAH au réseau national, accompagne le service VAH par un suivi et une évaluation annuelle. La convention ne comporte pas d'annexe financière: une subvention annuelle est octroyée sur projets.

Durée: La convention pluriannuelle est devenue décennale en 2008 conformément aux directives du Ministère de la culture. La Convention aurait ainsi dû être renouvelée en 2018. La DRAC nous a accordé un délai le temps de la création du service municipal. L'objectif est de présenter notre dossier de renouvellement à la CRPA de mai 2023.

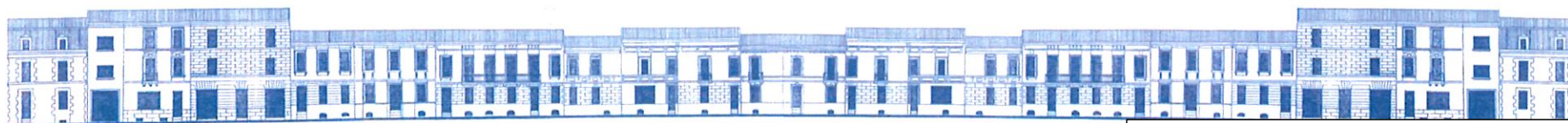
Instance de suivi: un comité de pilotage se réunit annuellement pour évaluer les actions et échanger sur les orientations stratégiques.

Un label impliquant plusieurs structures: La ville et la DRAC sont signataires de la convention. La ville doit contractualiser via une convention bipartite avec l'Office de tourisme la délégation de la commercialisation des visites guidées et de la gestion administratives des guides-conférenciers agréés.

Financements

L'Etat apporte son soutien financier via une subvention annuelle dont le montant est déterminé en fonction des projets déposés, qui doivent répondre aux objectifs de la convention.

Le Conseil Régional apporte également son soutien financier via des subventions annuelles dont le montant est déterminé en fonction des projets.



La structure porteuse: de l'association au service municipal

Par convention, la Ville a délégué la mise en œuvre de sa convention Ville d'art et d'histoire:

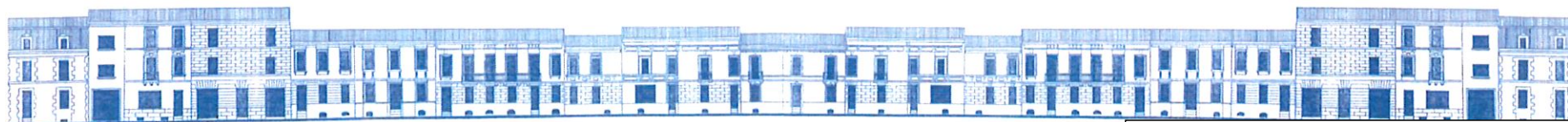
- à **l'Office de tourisme** pour commercialisation des visites guidées et de la gestion administratives des guides-conférenciers agréés jusqu'en 2014,
- À **l'association Atelier du Patrimoine de Saintonge** le reste des objectifs jusqu'au 31 décembre 2017.

En 2018, la ville a décidé d'intégrer la mission Ville d'art et d'histoire en régie.

Pendant 25 ans, la forme associative est apparue pertinente pour la mise en œuvre de la convention: structure juridique souple impliquant en son sein des habitants, elle mêlait réactivité et gouvernance participative. Mais la forme associative est devenue instable et fragile, et surtout déconnectée de la stratégie culturelle municipale.

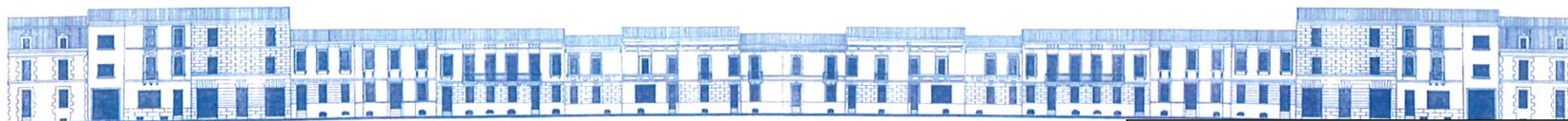
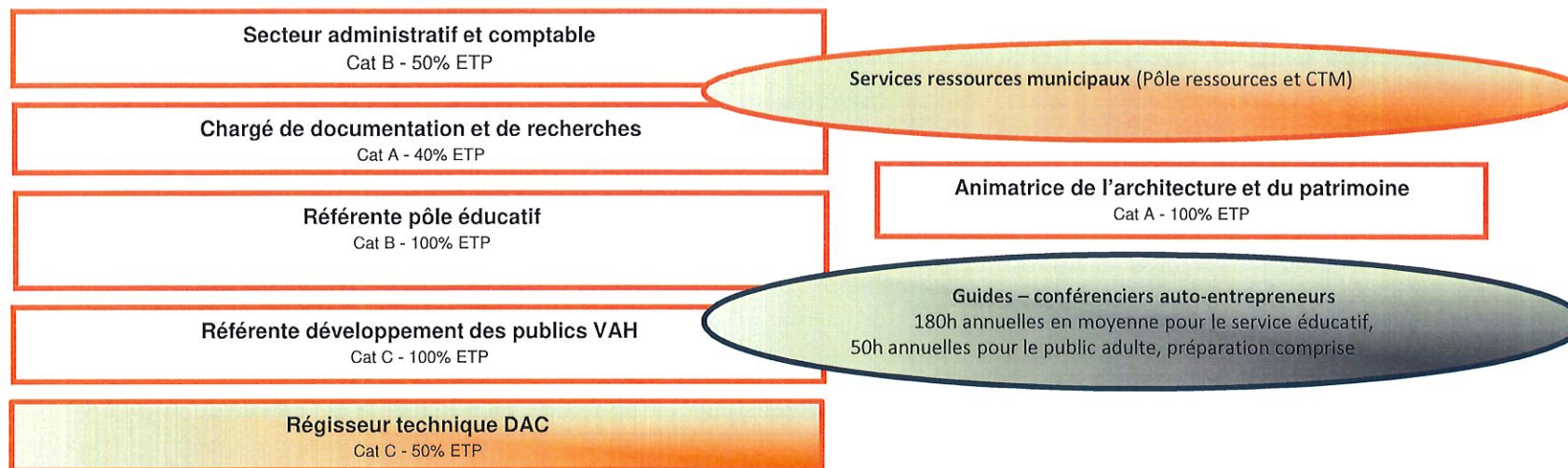
Saintes restait la seule commune labellisée Ville d'art et d'histoire à ne pas avoir transformé sa structure porteuse.

Pour affirmer la mission de service public, la pérennité des actions et l'interaction du label ville d'art et d'histoire dans la politique culturelle globale, la ville a ainsi acté fin 2016 l'intégration du service VAH à la Direction des Affaires Culturelles, effective depuis le 1^{er} janvier 2018.



Le service Ville d'art et d'histoire

Organigramme



Le service Ville d'art et d'histoire

Equipement – espaces de travail

Le service VAH occupe une partie des locaux de l'Hostellerie : bureaux administratifs connectés à la DAC, espaces dédiés aux publics (ateliers pédagogiques, espace documentation, salle polyvalente pour les rencontres, expositions et conférences...) ainsi que le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (dont l'exposition permanente a été démontée en 2019 dans le cadre du déclenchement du PSO du Fonds Ancien et Régional dont le toit s'est effondré).

Partenaires internes

→ La DAC

Musées et amphithéâtre : logiques de mutualisation de la médiation dans les musées et sur le site de l'amphithéâtre, valorisation des collections en résonance avec l'histoire de la ville.

Conservatoire : place de la musique et de la transmission dans la stratégie culturelle globale

Médiathèques et Fonds Ancien et Régional : réouverture du fonds fermé de 2011 à 2021, relais sur le pôle documentation et la programmation

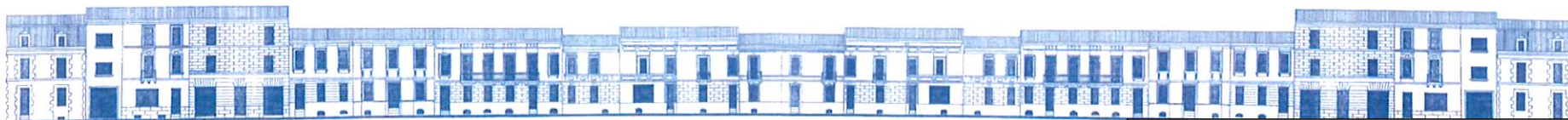
→ Le pôle technique

Ces services gèrent les volets suivants, en interaction avec la convention Ville d'art et d'histoire :

- Direction de l'aménagement et du foncier : habitat, Site Patrimonial Remarquable
- Direction du patrimoine et du cadre de vie: aménagements paysagers, patrimoines naturels
- Les services techniques assurent le soutien logistique qui permet de réaliser la programmation

→ La communication

Le service communication assure l'élaboration des plans de communication et les outils associés. Le service assure également la conception graphique des supports de médiation: livrets, publications, expositions...



Le service Ville d'art et d'histoire

Partenaires externes

→ La DRAC // projets annuels et projets du réseau régional des VPAH

La DRAC soutient scientifiquement et techniquement Saintes VAH. Elle octroie une subvention annuelle sur projets. Les services archéologiques et éducatifs soutiennent également certains projets (PCR quadriennal 2014-2017, PEAC).

La DRAC a confié la coordination de plusieurs projets du réseau régional des VPAH à l'Atelier du patrimoine de Saintonge de 2012 à 2017: coordination d'études et de publications, formation, actions de communication.

→ Le Conseil Régional

La Région soutient depuis 2007 les actions Ville d'art et d'histoire, notamment autour des objectifs partagés de maillage et rayonnement culturel, de sensibilisation du jeune public, de la valorisation des ressources du territoire et du soutien à la création artistique.

Les échanges scientifiques avec le service régional de l'inventaire sont essentiels pour Saintes Ville d'art et d'histoire: programmation sur le patrimoine industriel, sur le patrimoine fluvial, coopération à l'occasion d'études thématiques et de publications.

→ L'Office du tourisme

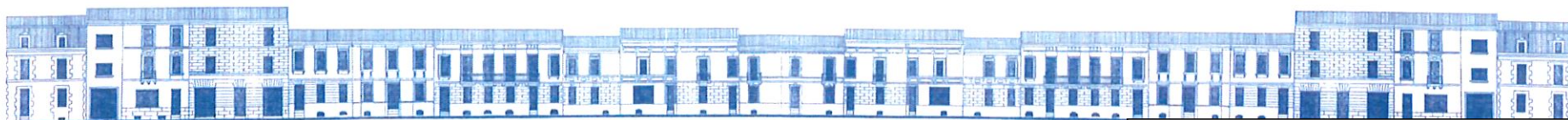
L'Office de tourisme assure l'accueil des groupes et la valorisation du patrimoine remarquable durant la saison estivale. La mission VAH accompagne la programmation des visites estivales et échange sur la promotion et la communication de la programmation.

→ La Communauté d'agglomération depuis 2013

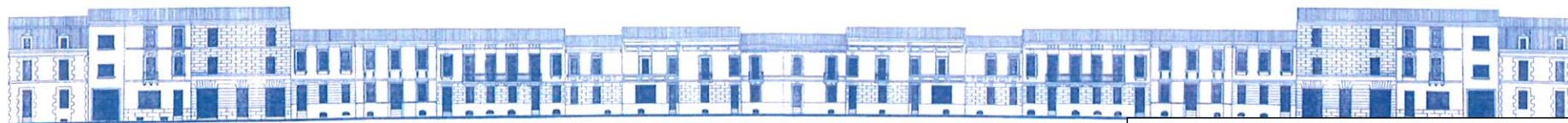
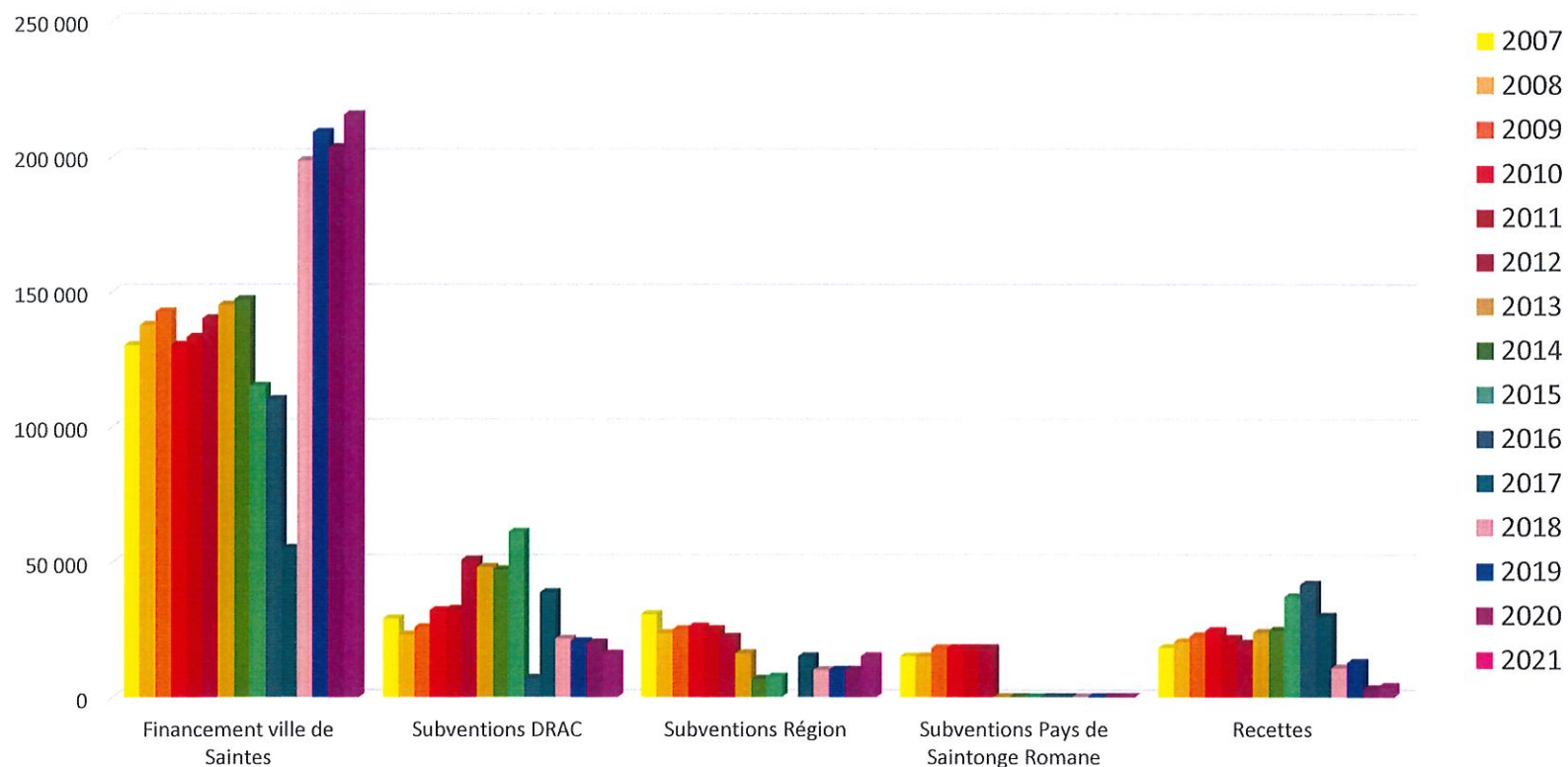
Ponctuellement, le service VAH travaille avec le pôle jeunesse, la cellule politique de la ville et depuis janvier 2020 avec le pôle urbanisme – aménagement (PLUi, Habitat, SPR) de la CdA.

→ Le Pays de Saintonge romane jusqu'en 2012

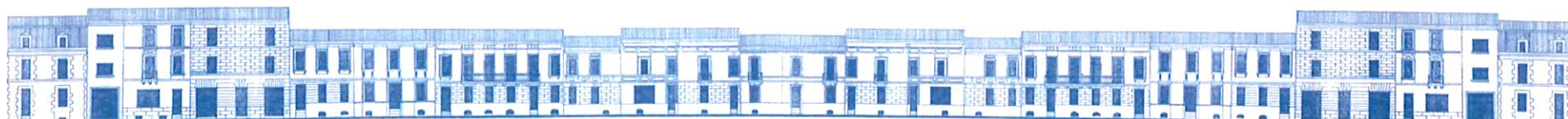
Dans le cadre du rayonnement de Saintes Ville d'art et d'histoire sur le bassin de vie, le Pays de Saintonge Romane a mené des actions de découverte et valorisation du patrimoine de ses communes en partenariat avec Saintes VAH jusqu'en 2012.



Les ressources financières



BILAN ET DONNÉES CLÉS 2007-2021



Le pôle connaissance

☀ Objectifs du pôle connaissance

- // Être un pôle ressource sur le patrimoine pour le territoire, qui ne comporte pas d'université
- // Capitaliser et enrichir la connaissance du territoire, favoriser la recherche scientifique
- // Elaborer des supports de diffusion tout public
- // Créer des synergies avec les services ressources (Fonds ancien et régional des Médiathèques de Saintes, archives municipales de Saintes et archives départementales de la Charente-Maritime, associations locales, universités de la Région...)

☀ Un centre de ressource

1 pôle accessible à tous et gratuit.

40 dossiers annuels pour particuliers et professionnels, 90 supports documentaires annuels pour élaborer visites et animations, intervention dans les animations des centres sociaux, dossier documentaire sur la maison Audiat...

1 stratégie éditoriale : publication du *Journal du patrimoine* (tirage 2500 exemplaires), jusqu'en 2012; 10 livrets Laissez-vous conter Saintes..., parcours pocket et rédaction de supports de médiation

8 articles de presse et magazines spécialisés annuels

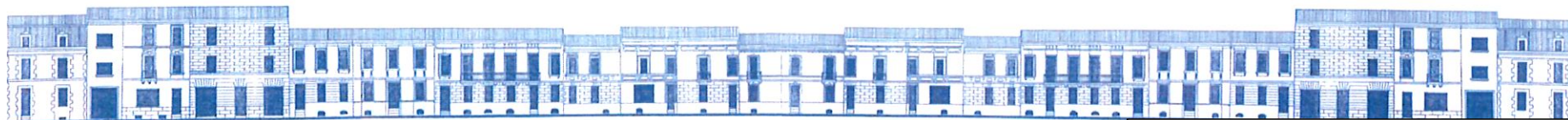
☀ Un espace d'expertise

La mission VAH assure une expertise dans le cadre du SPR et du volet patrimonial du PLU: dossier documentaire, recherches en archives...

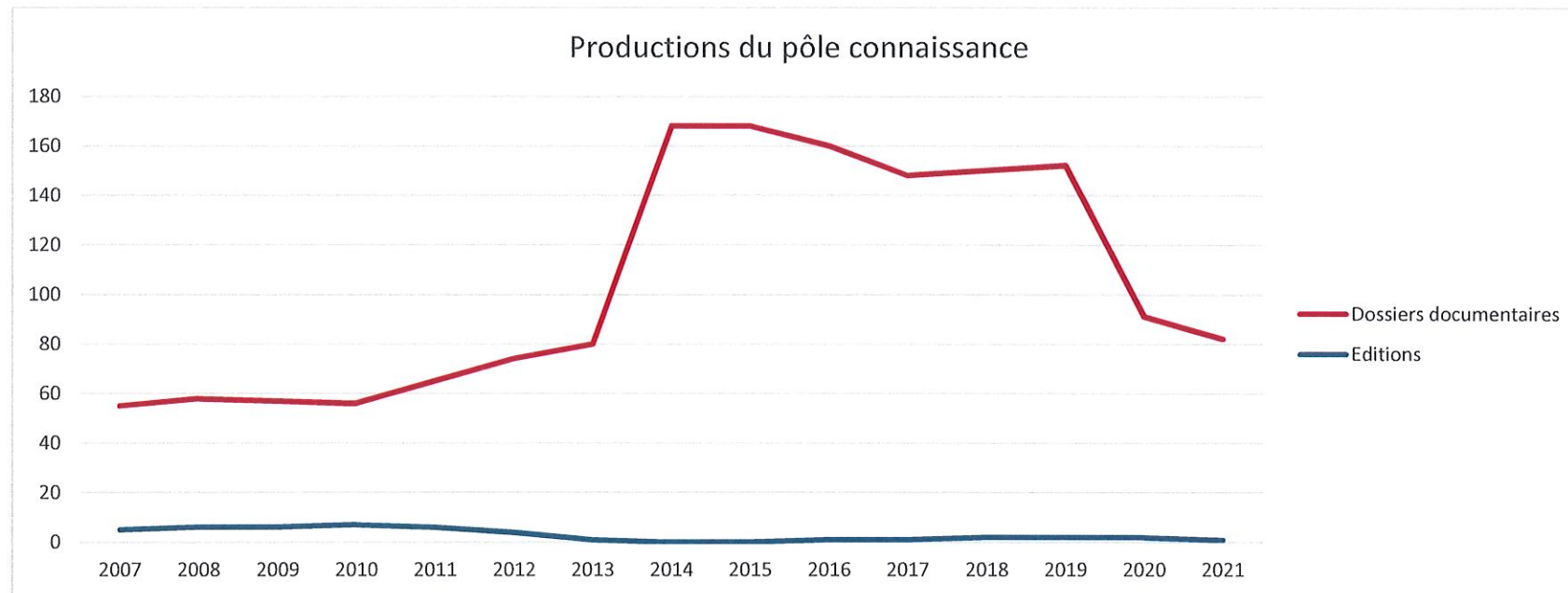
Expertise sur la reprise des concessions funéraires dans les cimetières de la ville

1 étude en cours (Les monuments disparus de Saintes), **en partenariat avec la SAHCM**

Des accompagnements d'études et recherches scientifiques, dont le PCR 2014-2017 « Limites et périphéries de Saintes antique » et le PCR (depuis 2016) « Saint-Eutrope de Saintes »

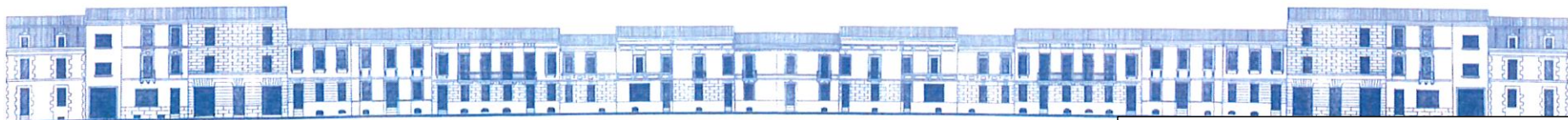


☀ L'évolution du pôle connaissance en chiffres



→ Le bilan du pôle connaissance en éléments clés

- Un pôle socle pour les projets et la programmation
- Un pôle identifié comme espace ressources, notamment pendant la fermeture du Fonds ancien et régional (rouvert en 021)
- Depuis 4 ans, un développement des partenariats et travaux avec les universités de la Région pertinents pour les opérations sur les Monuments Historiques et la mobilisation d'étudiants



Le pôle jeune public

Objectifs du pôle éducatif

- // Sensibiliser le public jeune, de la petite enfance aux études supérieures, au cadre de vie et aux patrimoines
- // Proposer une approche transversale et décloisonnée de la culture et du patrimoine
- // Refonder des outils pédagogiques incluant les nouvelles formes d'apprentissage (sensorielle et participative)

Actions

Des ateliers en temps scolaire

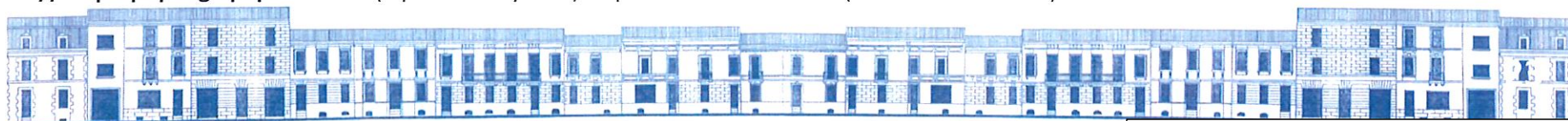
Le pôle propose des ateliers pédagogiques qui privilégient une démarche interactive et qui permettent aux enfants de découvrir l'espace qui les entoure tout en favorisant l'accès à l'art et à la culture. Ils s'appuient sur une approche transversale: mathématique, art, histoire et littérature... se croisent dans les séances de travail. Le pôle jeune public travaille avec les classes ULIS et UPPE2A.

Les thèmes incontournables

- // **Saintes antique** (tout cycle): Découvrir la civilisation gallo-romaine (société, vie quotidienne) et la ville
- // **Saintes médiévale** (tout cycle): Etudier l'urbanisme, l'architecture civile et religieuse, la société et la vie quotidienne, comprendre le bestiaire fantastique, les techniques de décor et les influences des disciplines artistiques
- // **L'évolution de la ville pour répondre aux besoins de ses habitants, entre urbanisme, architecture, société et histoire** (tout cycle, dont classe ULIS et CLIS): comprendre l'évolution d'une ville et de son tissu urbain au regard de ses activités ; repérer les marqueurs du paysage urbain (le fleuve notamment); travailler sur l'aménagement de l'espace public-espace privé, l'évolution des équipements...

La pratique artistique au cœur des projets

- // **Calligraphie** (tout cycle): Initiation
- // **Taille de pierre** (tout cycle) et **Mosaïque** (tout cycle): Initiation en lien avec les collections des musées de Saintes
- // **Modelage en argile** (tout cycle): création plastique
- // **Pop'up: pliage papier en 3D** (à partir du cycle 2): reproduction d'édifices (arc de Germanicus) et de bâtiments



🔗 Des ateliers hors temps scolaire jusqu'en 2017

Les animations en hors temps scolaire, proposées en partenariat avec la CdA, sur tout le bassin de vie, privilégie la pratique artistique:

// L'été des 6-12 ans, en fonction des expositions;

// La taille de pierre pour s'initier aux matériaux, techniques et outils, notamment pendant les JEP ;

// Découvrir Saintes en s'amusant (rallye)

Les ateliers HTS ont été arrêtés au moment où le service a été municipalisé, pour se recentrer sur l'offre auprès des établissements scolaires saintais

🔗 Les classes patrimoine 2007-2012

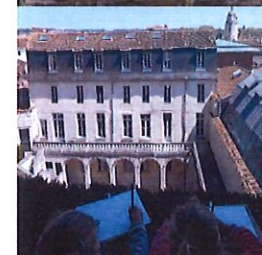
Dans le cadre du PRU, la mission Ville d'art et d'histoire a développé une classe patrimoine sur le thème de l'évolution de la ville et de la Reconstruction. Cette classe patrimoine s'appuyait sur l'action Vivre les Villes, puis sur le Mois de l'architecture et du cadre de vie à partir de 2009. Elle permettait de travailler sur : la ville dans l'histoire, la ville - le quartier, l'habitat individuel et collectif, les métiers et notamment les architectes.

En résonance avec ses cycles, la mission Ville d'art et d'histoire a mis en place le mois des Jardins de 2007 à 2012, ainsi que le mois du patrimoine des enfants (partenariat Pays de Saintonge romane).

☀️ Des outils de médiation

Saintes Ville d'art et d'histoire dispose de supports de médiation très divers (maquettes urbaines évolutives, maquette des monuments, architectes de papier, ombres chinoises, kaplas...), qui permettent d'adapter un projet à chaque intention pédagogique. Le service a choisi de s'appuyer sur une démarche sur-mesure, les actions clés en main sont marginales.

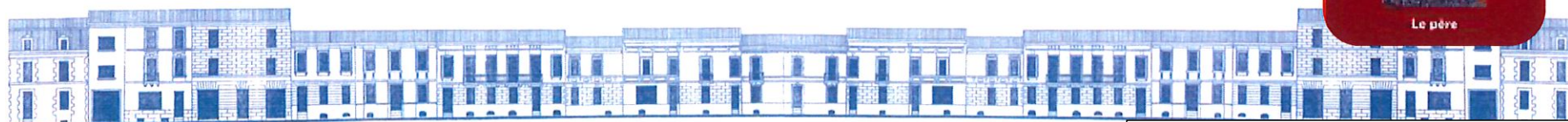
Dans le cadre de son partenariat avec l'INRAP, le service dispose également d'une mallette pédagogique sur la céramologie (archéologie et traitement des objets en céramique trouvés lors de fouilles).



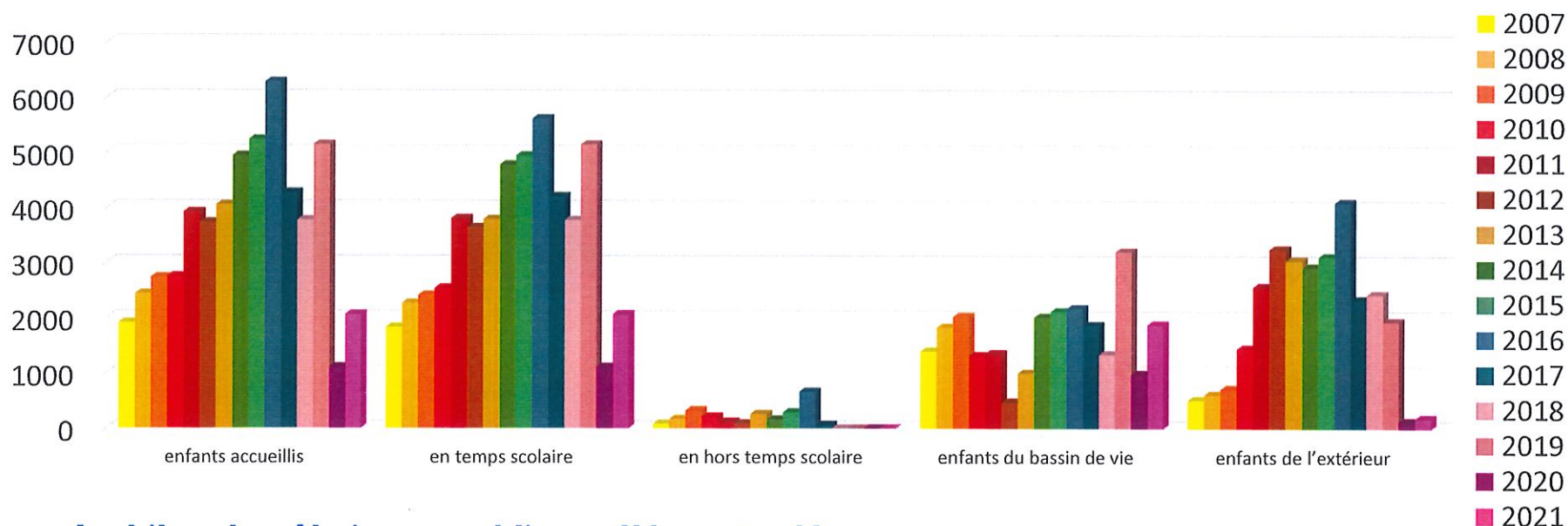
Famille romaine Drapibus



Le père

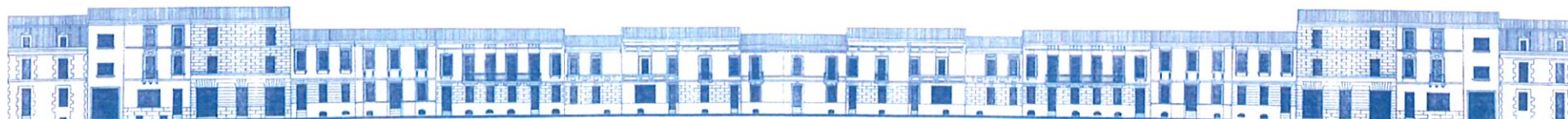


☀ L'évolution du pôle jeune public en chiffres

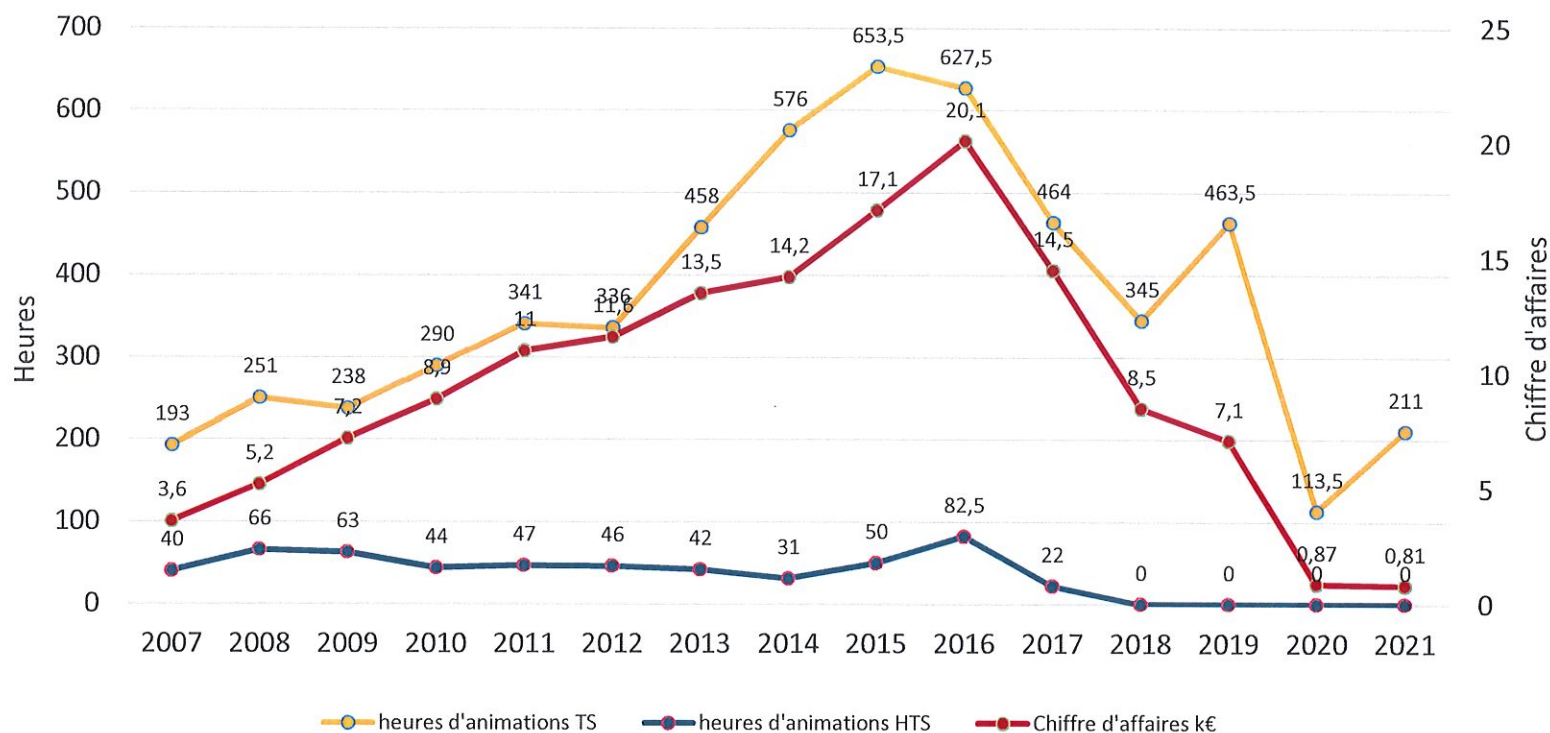


→ Le bilan du pôle jeune public en éléments clés

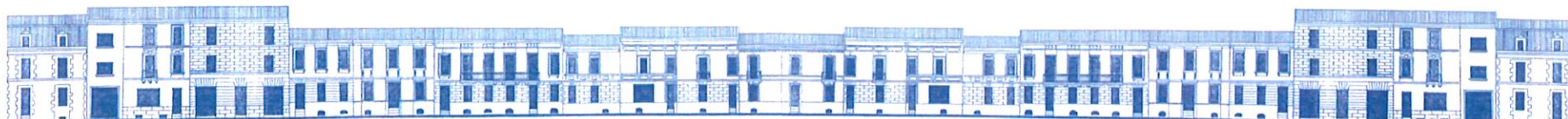
- Un pôle qui accueille en moyenne 4000 enfants par an, dont 54% qui viennent de l'extérieur pour visiter Saintes antique. Jusqu'en 2012, ces visites pour les extérieurs étaient prises en charge par l'OT: la nouvelle convention doit permettre de repositionner cet enjeu.
- Un pôle identifié par les établissements scolaires saintais et reconnu par l'Education nationale pour la qualité des ateliers.
- Depuis 4 ans, une activité centrée sur le temps scolaire, gratuite pour les établissements saintais, payante pour les extérieurs, dont l'accueil est assuré par des guides auto-entrepreneurs.
- Depuis 2017, une baisse de la fréquentation pour les élèves hors bassin de vie indépendante de la crise sanitaire.



☀ Evolution des recettes et du nombre d'activités du pôle jeune public



- Une crise sanitaire impactante
- La gratuité depuis 2018 pour tous les établissements scolaires saintais
- Une baisse d'activités pour les élèves hors bassin de vie depuis 2020.



Le pôle développement des publics

Missions du pôle développement des publics

- // Valoriser le patrimoine de Saintes auprès de ses habitants, usagers et visiteurs
- // Mailler culturellement le territoire en travaillant sur un accès équitable et le plus large possible aux patrimoines
- // Accompagner le projet urbain et les grandes opérations patrimoniales de Saintes
- // Créer des passerelles entre disciplines artistiques
- // Coordonner les temps forts du patrimoine (RDV aux Jardins, JEP, Journées nationales de l'architecture...)

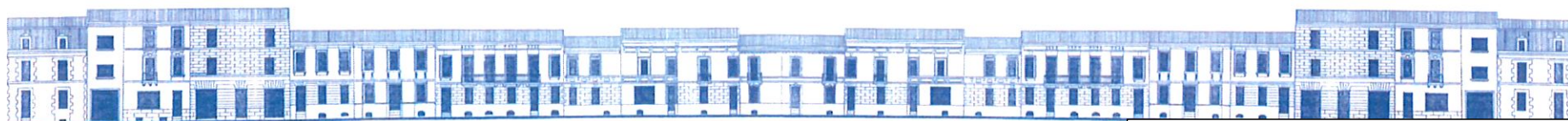
Des actions pour valoriser toutes les facettes du territoire auprès d'un large public

Saintes Ville d'art et d'histoire est un label transversal qui répond à des objectifs larges pour l'ensemble du projet culturel : contribuer à la cohésion sociale et favoriser la démocratisation de la culture, renforcer l'attractivité du territoire et son développement culturel, soutenir l'emploi culturel et contribuer au développement économique.

Le patrimoine est un sujet complexe, multiple, ancré au carrefour de nombreuses disciplines: histoire, histoire de l'art, architecture, ethnologie, archéologie, urbanisme. Saintes Ville d'art et d'histoire conçoit une programmation déclinant une vision ouverte du patrimoine, mêlant architecture, paysage, savoir-faire et traditions, cadre de vie et éléments remarquables.

Les thématiques sont choisies en fonction de l'actualité ou des chantiers du territoire: expositions, visites, cafés-débats, ateliers, parcours, randonnées, soirées...Les actions impliquent de nombreux partenaires et intervenants, des commerçants aux architectes, en passant par les artisans et les artistes (acteurs, mosaïstes, chercheurs et universitaires...), permettant ainsi un partage et un rayonnement des savoir-faire et compétences de Saintes.

- // **Programmation toutes saisons** pour découvrir des sites inédits et aborder des thèmes nouveaux, avec les acteurs locaux
- // **Coordination des temps forts** RDV aux Jardins, JEP, JNarchitecture...
- // **Cycles Un mois pour découvrir** pour prendre le temps de la concertation avec les habitants et usagers
- // **Action Art et patrimoine** flâneries artistiques, balades associées à des créations artistiques, nuits romanes, visites avant concert...
- // **Métiers d'art** rencontres avec des artisans d'art, visites d'ateliers, expositions.



Un patrimoine accessible à tous

Une programmation pour le public éloigné

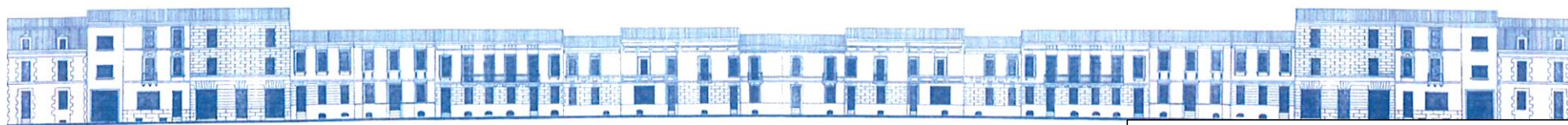
Ateliers dans les EHPAD: diaporamas, ateliers de pratique artistique, ateliers contes et histoires; rallye annuel avec la mutualité française pour des personnes précaires et isolées, actions ponctuelles avec l'IRSA et la maison d'arrêt de Saintes.

Un partenariat avec les structures sociales de la ville

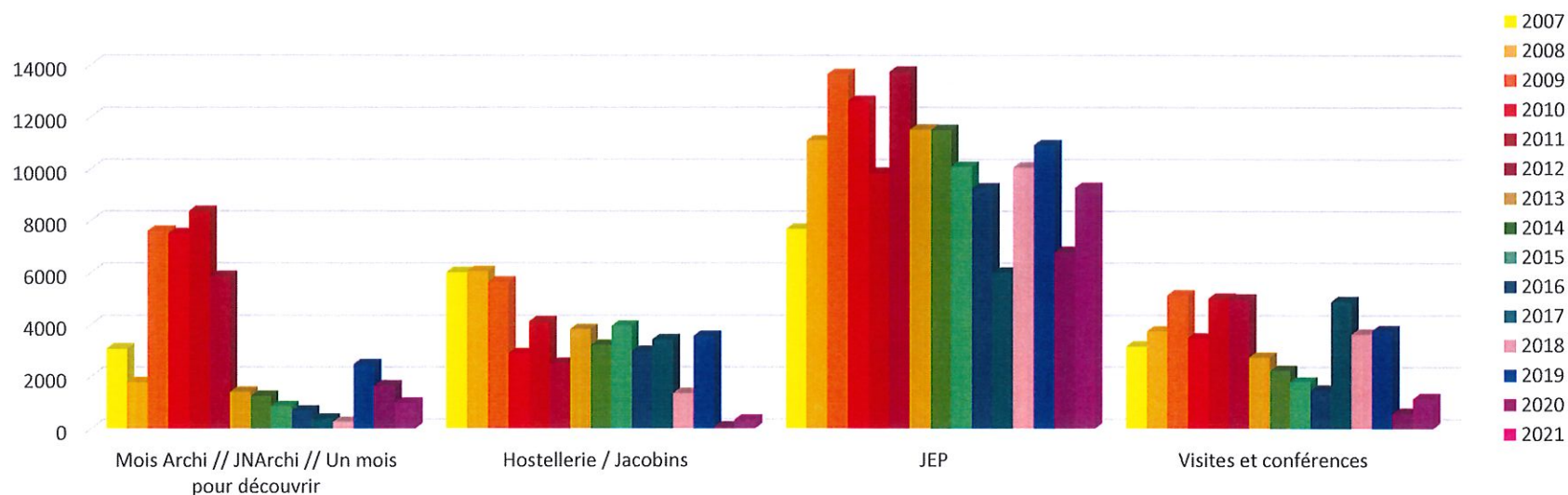
Depuis 2017, la CdA et ses partenaires ont monté un atelier « Je sportive ma ville » pour des personnes en précarité sociale et sanitaire (isolement social, addictions, cloisonnement résultant de formes sévères d'obésité). Chaque année, Saintes Ville d'art et d'histoire organise un rallye pour leur faire découvrir la ville et surtout les espaces considérés comme inaccessibles.

Saintes Ville d'art et d'histoire a construit un partenariat au long cours avec les structures sociales de Saintes :

- Visites pour le groupe séniors du Centre Communal d'Action sociale (parcours)
- Atelier Solidarité Lecture du centre social Boiffiers-Bellevue: échanges et parcours sur le thème de la ville permettent aux allophones de se familiariser avec leur nouveau cadre de vie

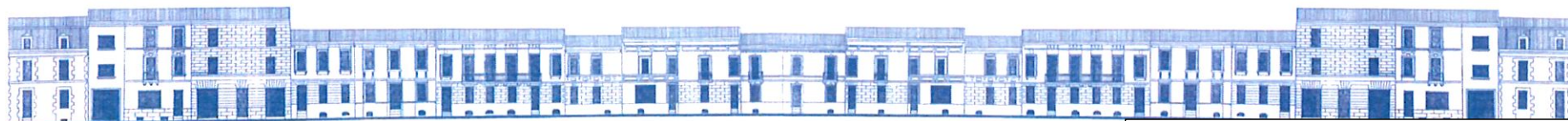


☀ L'évolution de la fréquentation du pôle développement des publics

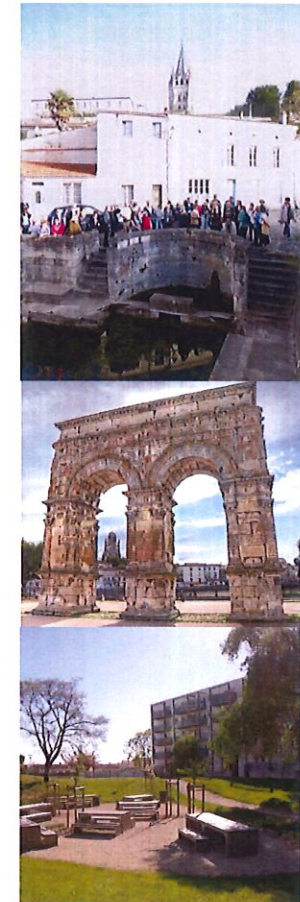
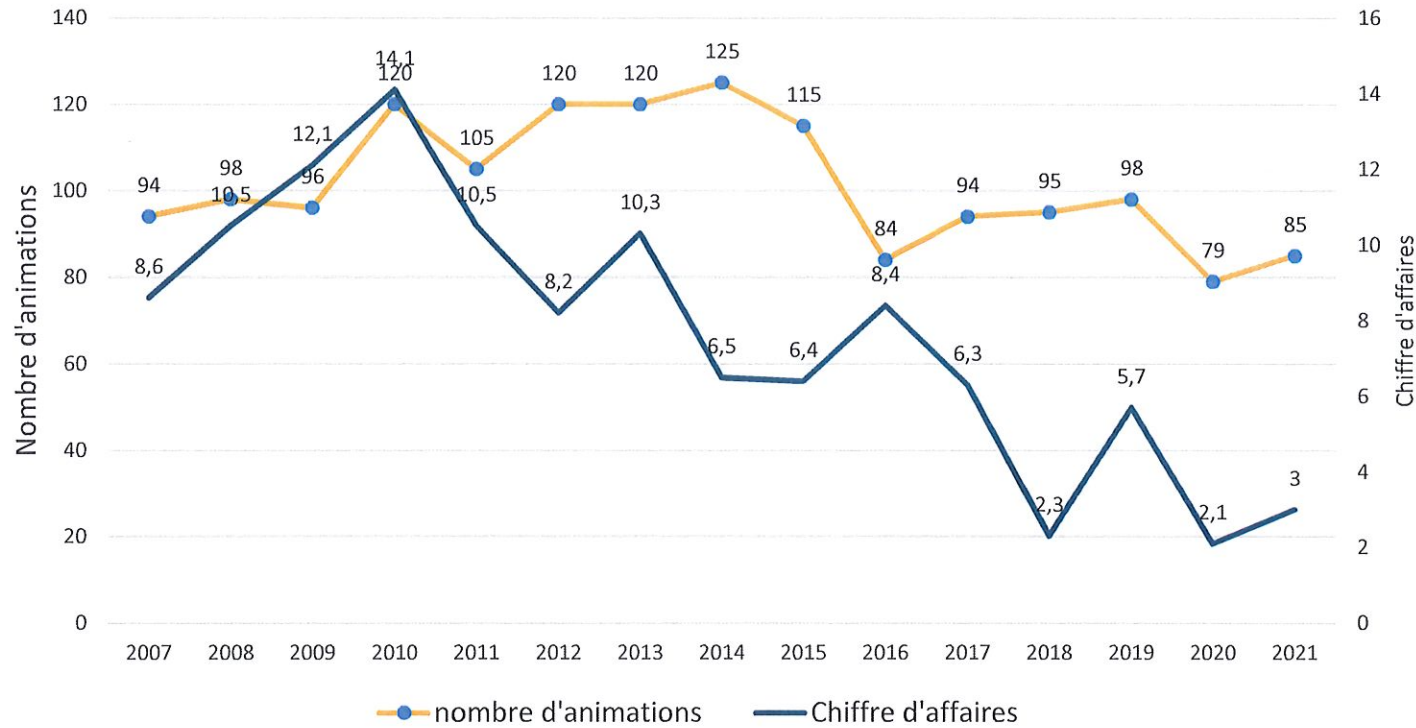


→ Le bilan du pôle développement des publics en éléments clés

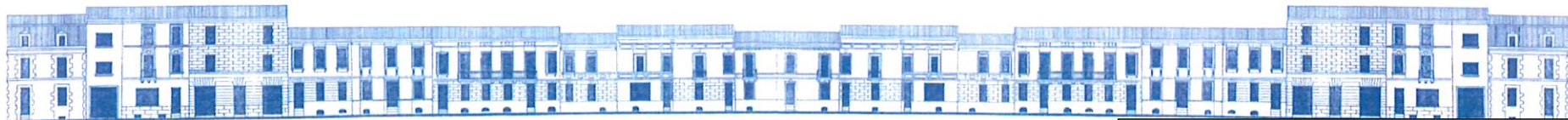
- Un pôle qui accueille en moyenne 18000 personnes par an, dont 75% habitant le bassin de vie.
- Un pôle qui propose beaucoup d'actions impliquant de nombreux partenaires, mais la programmation n'est pas toujours lisible et manque notamment de coordination avec l'Office de tourisme.
- Un public d'habitues, mais renouvellement lent du public plus élargi, peu d'intergénérationnalité.
- Depuis 4 ans, une activité pour le public éloigné qui se développe.



☀ Evolution des recettes et du nombre d'activités du pôle développement des publics



- 50% des actions non payantes depuis 2018 (service municipal)
- Une crise sanitaire impactante



Bilan des axes thématiques de la convention signée en 2007

Axe 1 // Cadre de vie, projet urbain et qualité architecturale

La ville s'est constituée, renouvelée sur un réseau de voiries existantes ou neuves, qui déterminent un maillage singulier ainsi qu'un paysage urbain de qualité et harmonieux marqué par la pierre calcaire et la tuile canal. Cette qualité, conjuguée à la volonté politique de faire du patrimoine un enjeu majeur pour le territoire, a entraîné la création d'un secteur sauvegardé en 1990, approuvé en 2007, aujourd'hui Site Patrimonial remarquable.

Consciente des enjeux que représente l'appropriation de l'architecture et du patrimoine par les habitants, la ville s'est ainsi engagée dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité du cadre de vie.

L'enjeu est de renouveler la ville sur elle-même en tenant compte de l'existant, et d'encadrer ainsi le devenir du territoire en croisant les enjeux de développement économique, développement durable, mixité sociale, maillage culturel.

→ **Actions 2007-2021**

Visites, rencontres, expositions : les Saintais s'approprient leur cadre de vie

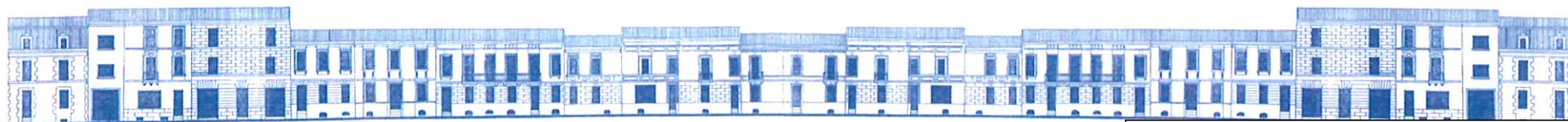
Les actions ont été programmées en fonction de la spécificité et de l'actualité du patrimoine, de l'urbanisme et de l'architecture : visites et parcours, petites pauses, conférences thématiques, expositions, café-débat, visites de chantier publics et privés... La programmation est annuelle, diverse pour intégrer habitants et usagers, au-delà des visiteurs.

Le service a accompagné le PRU: visites, rencontres, recueil de mémoires...

Connaissance et Médiation autour des Monuments Historiques

Diverses actions ont été organisées : visites de chantier, visites thématiques et petites pauses, balades artistiques et spectacles, médiation tout public et PEAC.

Le service VAH a assuré ou contribué à des études et au suivi des monuments (Arc de Germanicus, colonne de la Liberté. Il a accompagné l'aménagement des sites (cloître Saint-Pierre, thermes de Saint-Saloine). Il participe aux programmes de revalorisation et de renouvellement de l'offre de découverte du site et de son environnement.



Bilan des axes thématiques de la convention signée en 2007

🔗 Du mois de l'architecture et du cadre de vie aux Journées nationales de l'architecture

Le mois de l'architecture a remplacé l'opération « Vivre les Villes » en 2009. Cette manifestation, programmée en avril, a mis en lumière le cadre de vie et la création architecturale en région, et invité chacun, dans une vision large, décroissée, à s'interroger sur ses espaces de vie, de travail, de consommation. Cette action a permis de travailler avec les architectes du territoire et échanger sur leur métier, la conception de projets, proposer d'interagir avec l'évolution urbaine en tant que citoyens.

Depuis 2016, ce mois de l'architecture est remplacé par les journées nationales de l'architecture, programmée mi-octobre. Cependant, la formule sur un week-end, juste après les JEP, est moins suivie, les architectes beaucoup moins mobilisés.

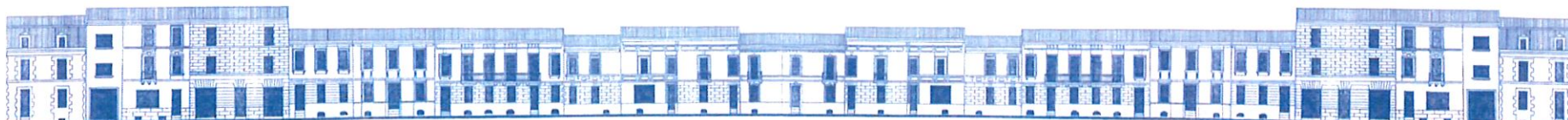
Des thématiques fortes ont émergé : Quand le train fabrique la ville (2013, 2019 et 2021); Un habitat, un habitant (2007-2019) en lien avec le PRU, et le projet « Mon quartier aux 1001 visages »; La création architecturale durable, en insistant sur le thème « créer dans le créé », essentiel en espace protégé (2013-2016); La nature dans la ville (2014); Le patrimoine dans le geste (2016-2017).

🔗 Médiations autour du Site Patrimonial remarquable

Saintes constitue un ensemble urbain et paysager remarquable, protégé depuis 1989, devenu Site Patrimonial Remarquable. Il met en jeu une pluralité de compétences, d'acteurs qui apparaît souvent fastidieuse et contraignante aux yeux du grand public, mais aussi des élus et techniciens, des professionnels du bâti, des gestionnaires de l'immobilier. Le label VAH a un rôle prépondérant dans la médiation autour du SPR, il est essentiel de sensibiliser les habitants et professionnels du bâti sur la fragilité de l'architecture, du paysage urbain et du patrimoine de la ville aux côtés des grands monuments. L'intégration du label en régie doit permettre de renforcer le travail avec le service urbanisme. Dans ce cadre, Saintes Ville d'art et d'histoire prépare des dossiers documentaires, participe à la CLSS, participe aux travaux préparatoires concernant l'évolution du SPR de Saintes, propose des visites de chantiers en lien avec les équipes de maîtrise d'œuvre.

🔗 Valoriser les métiers et savoir-faire du patrimoine

La Saintonge, du fait de l'histoire autant que du fait des gisements de matière, est une région où sont travaillés la pierre, la terre, le bois... Cet artisanat s'est affiné au fil des années s'est renouvelé et interagit profondément avec notre cadre de vie. Aujourd'hui, les artisans du territoire développent trois grands domaines d'activités : la restauration, "la tradition" et la création contemporaine.



Bilan des axes thématiques de la convention signée en 2007

☀ **Axe 2 // Politique des publics (Cf. pôle développement des publics et pôle jeune public)**

Saintes Ville d'art et d'histoire a concentré sa politique des publics sur les habitants et usagers, proposant une programmation de septembre à juin. La programmation sur la saison estivale se développe depuis 2020, la crise sanitaire a profondément questionné l'approche patrimoniale et les attentes du publics ont évolué.

Les publics ont été envisagés de façon cloisonnés: d'un côté le jeune public, de l'autre le public adulte.

La stratégie d'offre de découverte de Saintes n'est plus articulée avec l'Office de tourisme et le bassin de vie depuis 2014. Le label Saintes VAH, s'il est reconnu par les partenaires associatifs, est assez isolé dans le maillage touristique du territoire.

→ **Actions 2007-2021**

🗨 **Programmation de septembre à juin** (très ponctuellement sur la saison estivale) pour découvrir des sites inédits et aborder des thèmes nouveaux, avec les acteurs locaux

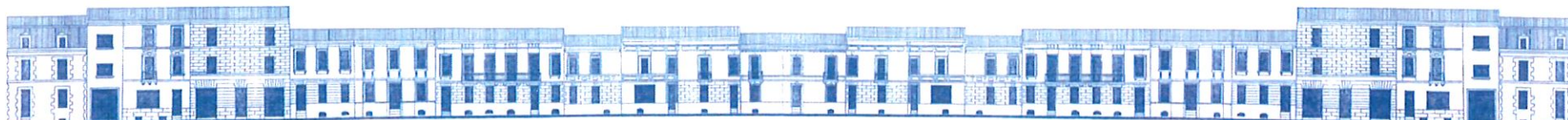
🗨 **Coordination des temps forts** : RDV aux Jardins (juin), JEP (septembre), JNarchitecture (au départ mois de l'architecture en avril puis journées nationales de l'architecture en octobre à partir de 2017)

🗨 **Accompagnement du PRU (2007-2017) qui a constitué la principale opération pendant la convention-cadre VAH**

🗨 **Cycles Un mois pour découvrir...** pour prendre le temps de la concertation avec les habitants et usagers (cycle existant depuis 2018)

🗨 **Action Art et patrimoine** flâneries artistiques, balades associées à des créations artistiques, nuits romanes, visites avant concert... La musique occupe une place essentielle dans le projet culturel saintais. Saintes VAH travaille également avec les compagnies locales.

🗨 **Métiers d'art** rencontres avec des artisans d'art, visites d'ateliers, expositions (volet qui n'a pas repris après la crise sanitaire)



Bilan des axes thématiques de la convention signée en 2007

→ Actions 2007-2021 – ZOOM Jeune public

// Accessibilité à la culture pour tous les enfants saintais : les propositions sont gratuites pour les écoliers saintais, accessibles pour les écoliers de la CdA, avec gratuité pour les temps forts ou pour certains projets (dont PEAC) .

// Les enseignants sont de plus en plus demandeurs de projets en interaction avec le programme (et pas simplement « une sortie scolaire »). Le service VAH pourrait ainsi proposer des éléments à aborder en amont et en aval des ateliers, sous forme de supports et fiches-actions.

// Depuis 2018, le pôle éducatif VAH mène très peu d'ateliers hors temps scolaire faute de moyens humains. Les partenaires, notamment les centres sociaux le regrettent. Le projet Urbex mené en 2021-2022 a permis de renouer avec le pôle éducatif VAH.

La ville de Saintes compte 14 écoles maternelles et élémentaires publiques à Saintes, et 3 écoles maternelles et élémentaires privées. Depuis 2007, le pôle éducatif a travaillé avec la quasi-totalité de ces écoles sur des ateliers et projets, dont les classes patrimoine.

La majorité des activités sont destinées aux cycles 2 et 3 (CP-6^{ème}), de façon plus ponctuelle aux maternelles (apprentissage de la langue, des couleurs, du vocabulaire de base...) et aux collégiens et lycéens (difficultés de négocier des créneaux horaires entre professeurs, mais cela fonctionne très bien quand un projet interdisciplinaire est proposé, c'est plus compliqué pour des ateliers). Les contenus sont renouvelés en fonction de l'actualité des projets et chantiers, les ateliers sont conçus sur-mesure après échange avec les enseignants.

Depuis 2018, les ateliers de pratique artistique / travaux manuels ont diminué (il n'y a plus de bénévole tailleurs de pierre et mosaïste pour encadrer techniquement les ateliers).

La stratégie d'accueil du jeune public en temps scolaire doit être repensée globalement, en associant les musées et l'office de tourisme.

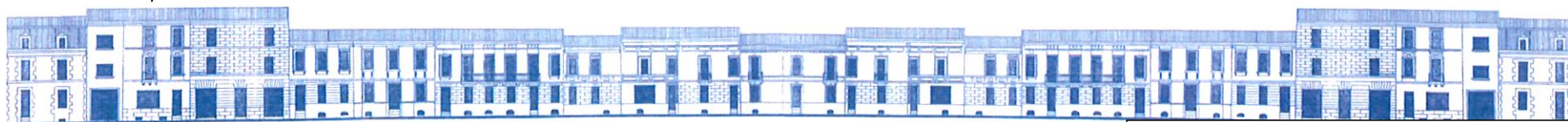
Les équipements d'accueil manquent :

// Emplacements de stationnements des cars pas en nombre suffisant et concentrés sur la rive droite (abbaye-aux-Dames)

// Espace abrité pour pique-niquer complexe à proposer (kiosque du jardin public, Hostellerie...)

// Toilettes publiques gratuites présentes sur tous les parcours (pas de toilette dans le parc des Arènes et à l'abbaye-aux-Dames, peu accessibles au site Saint-Louis...).

// Plus d'espace dédié pour les ateliers scolaires (la chapelle de l'Hostellerie n'est plus exclusivement dédiée aux ateliers pédagogiques et est mise à la disposition d'autres structures ou associations, ce qui est dommageable et compliqué à gérer au quotidien : transport de matériel, mobilier...).



Bilan des axes thématiques de la convention signée en 2007

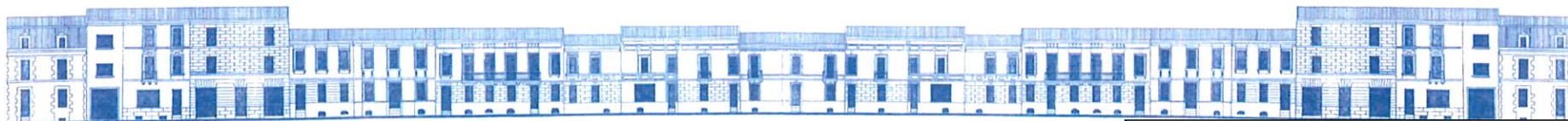
Axe 3 // Communication, diffusion et promotion des patrimoines et de l'architecture

De 2007 à 2017, l'association Atelier du Patrimoine disposait d'outils de communication internes : site internet, programmes semestriels et flyer thématiques (pas de page sur les réseaux sociaux), en plus des outils de communication externes tel l'agenda municipal « Le mois à Saintes », les relais medias papier, numérique et radiophoniques.

Depuis l'intégration à la municipalité, le service communication développe les outils et plans de communication du service : programmes papier et numérique, réseaux sociaux, relais medias, affiches... Ce qui offre un rayonnement du label beaucoup plus large et une meilleure connexion à la programmation municipale globale.

→ **La communication Saintes Ville d'art et d'histoire en éléments clés**

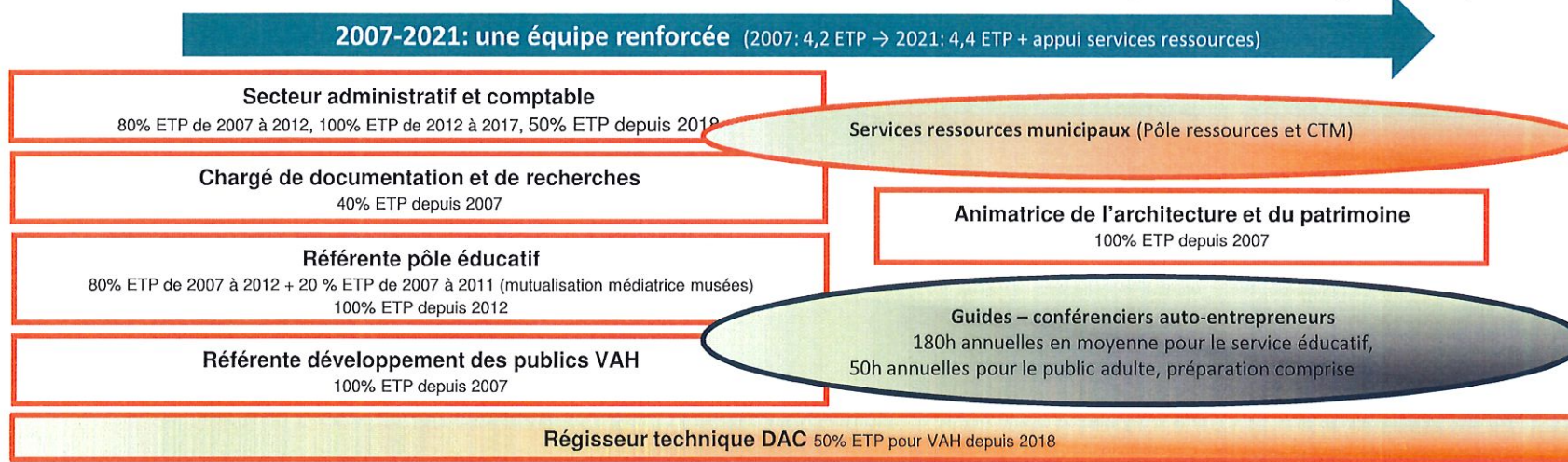
- **Un livret programme édité entre 2000 et 5000 exemplaires papier pour les temps forts du patrimoine**
- Des outils numériques: page internet dédiée, post sur les réseaux sociaux...
- Une édition annuelle (Cf. pôle connaissance)
- Des supports de médiation chartés



Bilan des axes thématiques de la convention signée en 2007

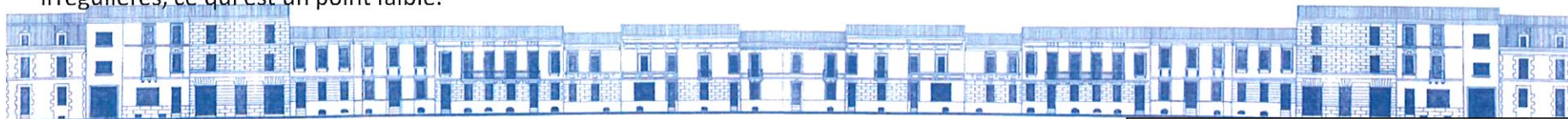
☀️ Axe 4 // Qualification du personnel (Cf. Organigramme)

Une équipe technique a été mise en place autour de l'animateur de l'architecture et du patrimoine, recruté selon les modalités fixées par le Ministère de la Culture. L'équipe Saintes VAH est la plus étoffée en ETP de Nouvelle-Aquitaine au prorata du nombre d'habitants du territoire labellisé (1 agent cat. A+ chargé de documentation, 1 agent cat. A responsable du service et AAP, 2 agents cat. B et 2 agents cat. C).



🔗 **Accueil et formation de stagiaires et étudiants:** le service accueille en moyenne 2 stagiaires par an (3^{ème} - MASTER 2). Il organise des journées d'études annuelles pour des MASTER 1 et 2 (Ingénierie Culturelle des Patrimoines - université de La Rochelle et ROMAP - université Bordeaux Montaigne).

🔗 **Formation et points d'actualités pour les guides conférenciers:** Jusqu'en 2012, Saintes Ville d'art et d'histoire était très impliquée dans la formation initiale et continue des guides conférenciers. Depuis la réforme du métier de guide, les formations sont très irrégulières, ce qui est un point faible.



Bilan des axes thématiques de la convention signée en 2007

Axe 5 // Outils de médiation et CIAP

Le service a centré son offre de découverte sur la médiation humaine.

Des supports écrits ont été développés : journal du patrimoine de 2007 à 2012, Collection Laissez-vous conter qui compte 12 thèmes, collection raconte-moi qui compte 5 thèmes.

La signalétique patrimoniale, comprenant 20 étapes en 3 niveaux de lecture (Sites exceptionnels, Monuments historiques, patrimoine remarquable), a été mise en place en 1993, sans renouvellement.

Un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Saintes a été aménagé en 2001 au sein de l'Hostellerie et comprenait 6 espaces :

Une salle d'exposition permanente sur l'histoire de la ville et son évolution, qui a été démontée dans le cadre de l'activation du Plan de Sauvegarde du fonds ancien et Régional, dont la toiture s'est effondrée. (100m²) Cet espace n'existe plus aujourd'hui.

Une salle polyvalente permettant de proposer expositions temporaires, ateliers, rencontres et conférences... (250m²)

Une ancienne chapelle dédiée aux ateliers, pédagogiques notamment, mais de plus en plus utilisée pour d'autres activités.

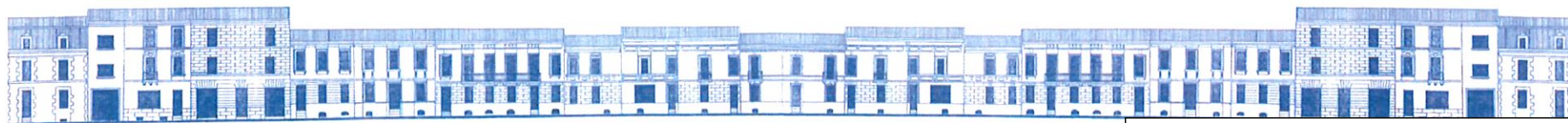
Le centre de documentation accessible à tous

Les bureaux administratifs de la mission VAH

Les jardins de l'Hostellerie, aménagés sur 3 niveaux, qui permettent d'accueillir des concerts et spectacles, des ateliers et d'organiser des lectures de paysage.

Du fait de l'effondrement de la toiture de la médiathèque, bâtiment mitoyen, l'exposition permanente a été démontée. Les autres espaces restent actifs.

Enfin, le service a très peu développé d'outils numériques.



Bilan synthétique

Saintes Ville d'art et d'histoire c'est :

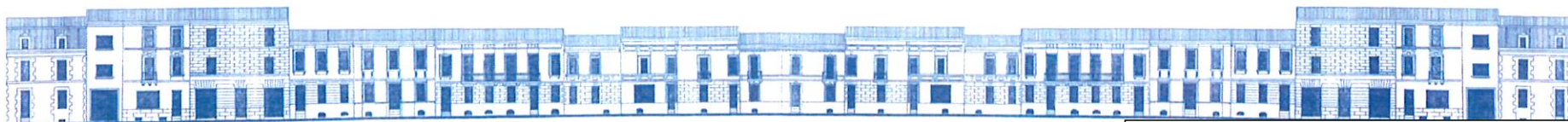
- Environ 20 000 habitants, usagers, visiteurs par an fréquentant les visites, expositions, rencontres proposées dont 10 000 pour les journées européennes du patrimoine, dont 4 500 enfants accueillis par an pour découvrir les patrimoines de Saintes,
- Un partenariat technique et financier depuis 31 ans avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et depuis 15 ans avec la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Un budget de fonctionnement hors RH subventionné à près de 60% par la DRAC et la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Des projets sur-mesure proposés en fonction de l'actualité de l'évolution de la ville : accompagnement du PRU, visites et parcours, expositions, ateliers, rencontres, spectacles...

La convention de Saintes VAH aurait dû être renouvelée en 2018. Dès 2020, différents dysfonctionnements ont été pointés :

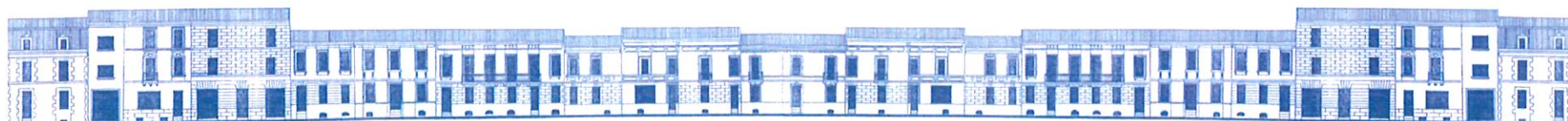
- Un patrimoine d'une richesse exceptionnelle mais une médiation classique et parfois même excluante pour certains publics (adolescents, personnes éloignées de la culture)
- Une baisse de la fréquentation des élèves extérieurs au bassin de vie
- Un état préoccupant du patrimoine, y compris classé Monument historique
- Un manque d'articulation avec les autres acteurs, notamment touristiques, pour proposer une offre de découverte complémentaire.

Au terme de ce constat, la collectivité a décidé de donner une nouvelle dynamique au label et de s'engager dans un renouvellement ambitieux:

- 1 - Renouveler la convention 2023-2033
- 2- Elaborer un projet basé sur la participation des acteurs locaux
- 3- Réintégrer la dynamique de réseau au niveau national



ORIENTATIONS 2023-2033



Des orientations partagées par les acteurs du label

Des ateliers de concertation ont été menés depuis juin 2022, rassemblant les acteurs impliqués dans la stratégie culturelle, patrimoniale et urbaine de Saintes :

- **3 groupes de travail rassemblant** : élus et techniciens municipaux, Office de tourisme, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Education nationale, Associations culturelles et patrimoniales locales, habitants, centres sociaux, acteurs économiques locaux ;
- **1 Comité de pilotage** : Elus et techniciens municipaux, Office de tourisme, DRAC Nouvelle-Aquitaine

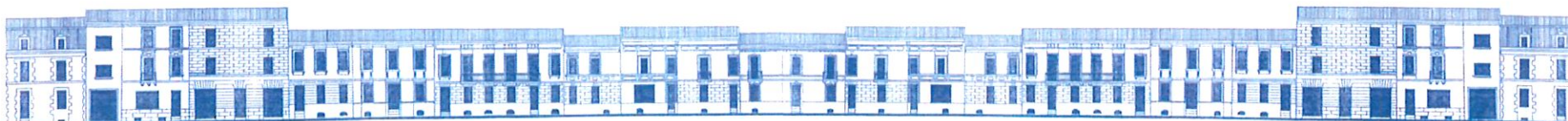
Ces travaux prennent la forme d'ateliers thématiques multi-acteurs où chacun livre sa vision et ses attentes vis-à-vis du projet. La démarche participative et co-construite, choisie par les élus, permet de créer dès le processus de renouvellement une nouvelle dynamique, notamment avec le secteur touristique.

Voici les enjeux que les acteurs souhaitent intégrer au cœur du projet Saintes Ville d'art et d'histoire 2023-2033:

- **Permettre l'accès à tous aux patrimoines par une approche ludique et conviviale**
- **Développer les actions pour le jeune public et les familles**
- **Renforcer la mise en tourisme du patrimoine, participer à l'attractivité et à l'économie du territoire**
- **Valoriser les savoir-faire de Saintes et les faire rayonner**
- **Favoriser l'appropriation des patrimoines, faire émerger la notion d'habitants – ambassadeurs**

Ces enjeux se traduisent dans les 4 orientations suivantes:

- **1- Développer une politique des publics décloisonnée, particulièrement pour le jeune public et le public familial**
- **2- Renouveler les outils d'interprétation et de médiation des patrimoines**
- **3- Accompagner les grands projets urbains et patrimoniaux**
- **4- Faire rayonner les atouts et savoir-faire du territoire**



1 Développer une politique des publics décloisonnée

Une stratégie des publics intergénérationnelle intégrant, habitants, usagers et visiteurs

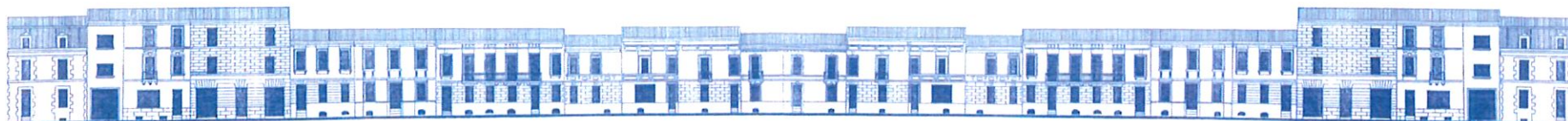
Saintes Ville d'art et d'histoire a concentré sa politique des publics sur les habitants et usagers, proposant une programmation de septembre à juin. La stratégie d'offre de découverte de Saintes n'est plus articulée avec l'Office de tourisme et le bassin de vie depuis 2014. Le service Saintes Ville d'art et d'histoire, s'il est reconnu par les partenaires associatifs, est assez isolé dans le maillage touristique du territoire.

La nouvelle convention doit permettre de rééquilibrer la politique des publics et de renforcer l'accueil des visiteurs en articulation avec l'Office de tourisme.

L'organisation en pôle jeune public et pôle adulte crée des cloisonnements et ne favorise pas les propositions intergénérationnelles et les offres pour le public famille.

Perspectives :

- Renforcer la programmation à destination du public familial et du public jeune
- Etablir une programmation estivale cohérente entre la ville de Saintes et les communes de la CdA
- Elaborer une convention-cadre ville – OT pour mettre en œuvre l'articulation patrimoine - tourisme, parallèlement la convention Saintes Ville d'art et d'histoire 2023-2033
- S'appuyer sur le pass' culture
- Restructurer l'offre à destination des scolaires de la CdA et hors bassin de vie, avec des tarifs accessibles
- Créer un lien entre musées et monuments à l'échelle du bassin de vie
- Réorganiser le service et supprimer la scission jeune public / public adulte
- Développer les actions auprès du public éloigné



1 Développer une politique des publics décloisonnée

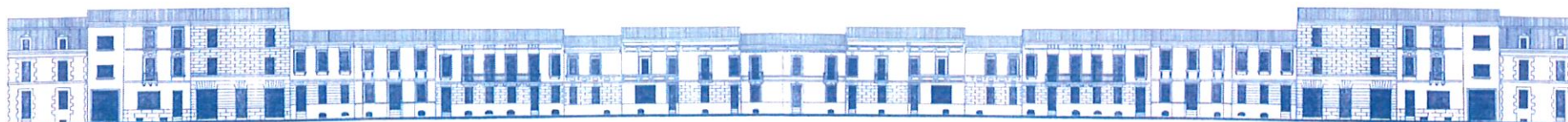
Une approche participative et ludique

Les outils de découverte sont centrés sur la médiation humaine, les publications et les supports classiques (expositions, rencontres). Ces outils ne sont pas très diversifiés, notamment pour le public individuel et n'intègrent pas les NTIC.

Les propositions ludiques sont encore minoritaires, elles permettent pourtant de capter un public plus éloigné de la culture et plus diversifié en termes d'âges.

Perspectives :

- Développer des actions permettant de renouveler le public (notamment Un mois pour découvrir, escape game, jeu-enquête...).
- Développer des parcours interactifs et immersifs, notamment dans le cadre des chantiers de restauration. Les modules de musicaventure (le dernier permettant de jouer en ville) s'appuient sur ce concept. Il faut l'intégrer dans la gamme des offres.
- Diversifier les visites (théâtralisées, chantées, rallye, enquêtes, visite dont vous êtes le héros...)
- Créer une offre mixte mêlant découverte, convivialité et temps gourmand (un des points forts du territoire), intégrer la notion de bien-être au cœur de la découverte de notre territoire



2 Renouveler les outils d'interprétation et de médiation

Des supports de découverte de la ville attractifs et modernisés

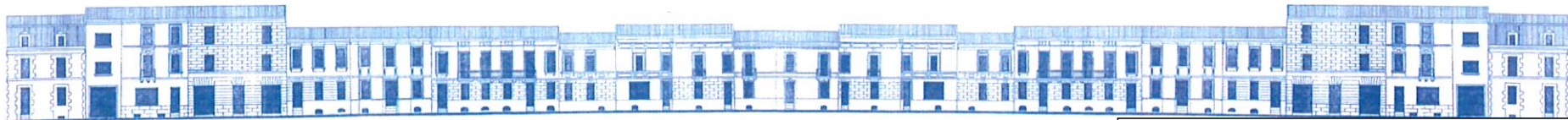
La crise sanitaire a profondément questionné l'approche patrimoniale et les attentes du publics ont évolué, notamment vers une découverte individuelle du patrimoine.

Les équipements sont défaillants : éclairage dans certains sites inadaptés, manque de toilettes, signalétique obsolète, parcours trop peu balisés. Il manque un lien entre les monuments, le patrimoine plus quotidien et les musées.

Dans le cadre du renouvellement de la convention, la mission VAH souhaite repenser sa proposition de découverte de la ville, en proposant une stratégie globale incluant : la signalétique, le parcours urbain patrimonial, la mise en réseau des équipements et sites, la développement des NTIC.

Perspectives :

- Elaborer des outils de médiation interactifs (QRcodes...) en mettant en avant les habitants, les personnages célèbres, les anecdotes pour faire de la découverte de Saintes une expérience attractive
- Créer une scénographie à l'échelle de la ville, basée sur la signalétique patrimoniale et le développement d'outils numériques
- Diversifier et moderniser les supports d'interprétation
- Créer des parcours thématiques de découverte
- Mettre en place des supports de découverte pour les publics éloignés



2 Renouveler les outils d'interprétation et de médiation

Zoom sur le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine - CIAP

Le CIAP est un des outils fondamentaux et obligatoire du label: « C'est un équipement culturel de proximité pour sensibiliser, informer, former tous les publics aux patrimoines et à l'architecture, ouvert et accessible gratuitement . Il est le fruit d'un Projet scientifique et culturel (PSC), qui définit les contenus et les moyens nécessaires à sa création, son fonctionnement et son évolution ». Un CIAP rassemble ainsi :

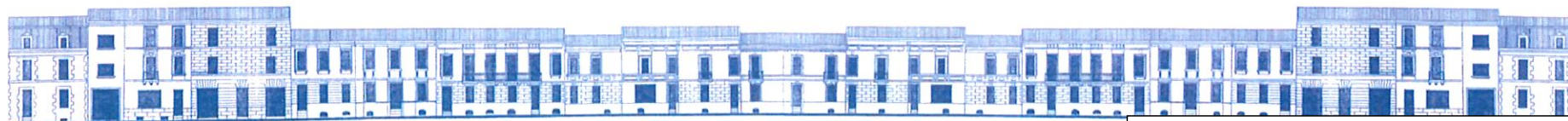
- Une salle d'exposition permanente sur l'histoire du territoire et son évolution
- Un espace d'expositions temporaires
- Un centre d'information et de documentation
- Des supports d'animations pour une visite autonome, croisement des supports et médias
- Un espace d'accueil d'ateliers pédagogiques (temps scolaire et hors temps scolaire)

Le CIAP de Saintes a été aménagé en 2001 au sein de l'Hostellerie. Il comprend 6 espaces:

- Une salle d'exposition permanente sur l'histoire de la ville et son évolution, qui a été démontée dans le cadre de l'activation du Plan de Sauvegarde du fonds ancien et Régional, dont la toiture s'est effondrée. (100m²)
- Une salle polyvalente permettant de proposer expositions temporaires, ateliers, rencontres et conférences... (250m²)
- Une ancienne chapelle dédiée aux ateliers pédagogiques notamment
- Le centre de documentation accessible à tous
- Les bureaux administratifs de la mission VAH
- Les jardins de l'Hostellerie, aménagés sur 3 niveaux, qui permettent d'accueillir des concerts et spectacles, des ateliers et d'organiser des lectures de paysage.

Perspectives :

- Le site Saint-Louis pourra accueillir le nouveau CIAP et offrir un lien pertinent entre le patrimoine architectural et paysager.
- En attendant l'aboutissement de ce projet, l'Hostellerie reste l'espace référent pour Saintes Ville d'art et d'histoire.



3 Accompagner les grands projets urbains

Une médiation dynamique autour des outils de l'urbanisme patrimonial

Le Site Patrimonial Remarquable met en jeu une pluralité de compétences et d'acteurs, qui apparaît souvent fastidieuse et contraignante aux yeux du grand public. La médiation autour du SPR met en lumière l'intérêt de l'outil : visites de chantier, sensibilisation des habitants, lien avec les professionnels pour valoriser leur savoir-faire. La révision du SPR devrait être lancée prochainement, en résonance avec le travail sur l'élaboration du PLUi

Perspectives :

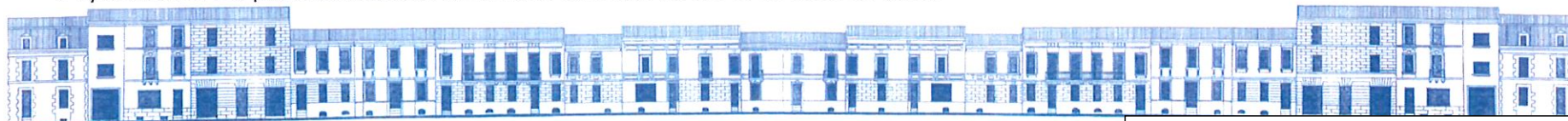
- Participer aux investigations de terrain et aux études enrichissant le fichier à l'immeuble dans le cadre de la révision à venir
- Développer les visites valorisant les savoir-faire des artisans seront développées.

Des chantiers de restauration des Monuments historiques et d'aménagement animés, une création architecturale et un patrimoine paysager mieux valorisés

La Ville de Saintes développe une opération de revalorisation du territoire intégrant des programmes de restauration, revalorisation et requalification de l'ensemble monumental et paysager. Ces grands programmes à venir impliquent des créations architecturales en SPR et en sites fragiles. L'ORT met en perspective les enjeux d'accueil, de gestion des flux / accessibilité, de mise en réseau des équipements culturels et de connexion avec le site Saint-Louis – le cœur de ville. Saintes développe une politique ambitieuse autour du patrimoine naturel..

Perspectives :

- Amplifier la programmation autour des chantiers et du patrimoine naturel dans les 10 ans à venir: opération Saint-Louis, restauration-valorisation de l'amphithéâtre, de Saint-Eutrope, de Saint-Pierre, requalification des Thermes Saint-Saloine...
- Valoriser l'actualité des patrimoines (fouilles, chantiers de restauration) ... ouvrir les coulisses
- Renforcer la valorisation de la création architecturale dans le cadre de l'opération Saint-Louis et du dojo notamment
- Systématiser les partenariats avec les acteurs du cadre de vie et de la biodiversité



4 Faire rayonner les atouts et savoir-faire du territoire

Une stratégie patrimoniale et touristique cohérente et consolidée

La restauration des patrimoines et l'action culturelle associée génèrent de l'économie directe et indirecte (emplois, circuit d'activités, séjours...). La mise en tourisme est une stratégie complémentaire. L'action des VPAH contribue sans conteste à l'attractivité des territoires mais le label pâtit d'un déficit d'articulation avec la stratégie touristique du bassin de vie, le document-cadre étant obsolète depuis 2014.

L'offre touristique est aujourd'hui basée sur un produit de 2h, générant trop peu de séjours.

La CdA est en train d'élaborer un schéma de développement de l'économie touristique (qui comprend la valorisation patrimoniale des communes de la CdA). Ce document permettra de prioriser les axes, réaliser des fiches-actions, travailler sur les tarifs... dans un calendrier à 3 ans. Ce document constituera un socle fort pour l'articulation de la stratégie patrimoniale et touristique du territoire.

Perspectives :

→ Rétablir une convention - cadre entre la Ville et l'OT : la mission VAH pour la production d'actions, l'OT pour la prescription, la diffusion et la commercialisation. La programmation associera les guides-conférenciers auto-entrepreneurs.

→ Contribuer à la mise en place de nouveaux formats de séjours: proposition d'animations, mise en réseau des équipements et sites.

→ Développer des actions transversales à l'échelle de l'agglomération: fleuve et paysage, gallo-romain, Saintonge romane...

Des savoir-faire mis en lumière

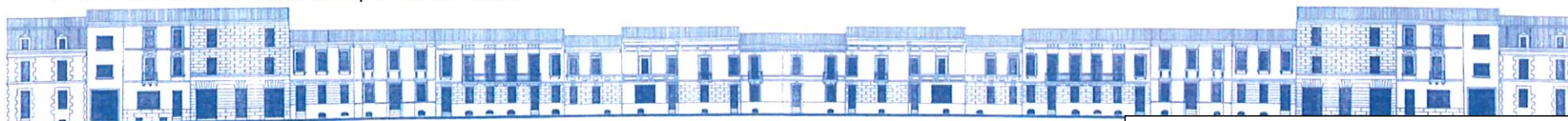
La Saintonge est un territoire riche en savoir-faire autour du travail de la pierre, du bois et de la terre mais aussi des produits de bouche. Cet artisanat du quotidien a évolué vers l'artisanat d'art, lequel au fil des années s'est affiné et renouvelé.

Notre bassin de vie compte également de nombreux artistes, peintres, musiciens, comédiens qui contribuent à la qualité du cadre de vie, à la cohésion sociale.

Perspectives :

→ Soutenir l'artisans d'art et les artistes: visites d'ateliers, résidences, production d'actions mêlant arts et patrimoine

→ Valoriser la création artistique du territoire



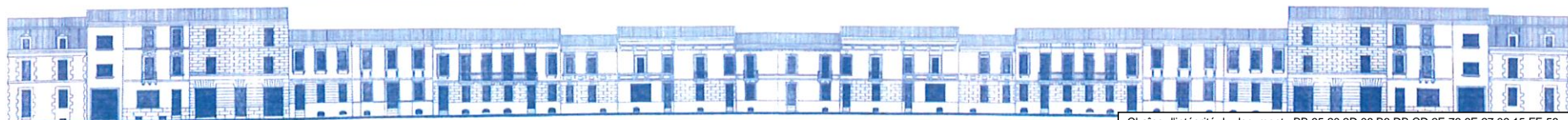
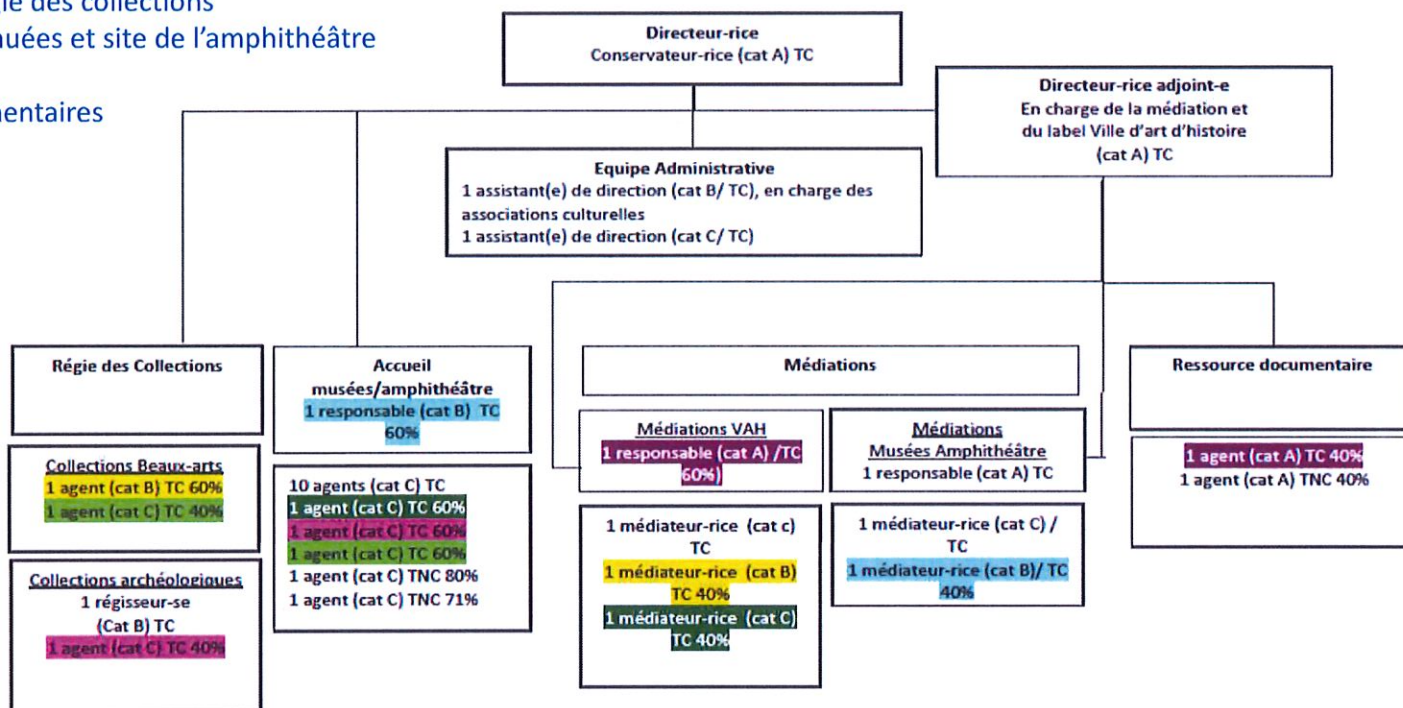
Ressources humaines

La direction des patrimoines a été créée en 2023, intégrant le service des musées et de l'amphithéâtre, ainsi que le service Ville d'art et d'histoire. Cette fusion est au service de la dynamique autour des projets de musée et de centre de conservation et d'études, ainsi que de la restauration et valorisation des patrimoines.

Le nouvel organigramme renforce les 4 missions clés :

- Conservation / régie des collections
- Accueil / vie des musées et site de l'amphithéâtre
- Médiation
- Ressources documentaires

Organigramme de la Direction des Patrimoines



Ressources financières

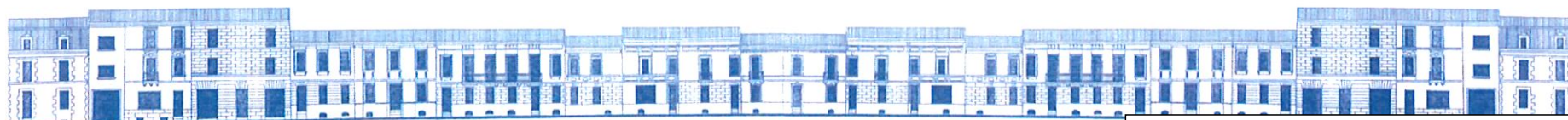
Conformément à la convention type, la **nouvelle convention décennale Saintes Ville d'art et d'histoire comprendra une annexe financière fixant le soutien de l'état**. Des demandes de subventions complémentaires pourront être déposées en fonction des projets, notamment pour l'Education artistique et culturelle.

Le renouvellement du document-cadre garantit également la possibilité de solliciter l'aide du conseil régional sur le dispositif patrimoine.

Les actions pour le jeune public saintais sont gratuites, 50% de la programmation annuelle est gratuite, pour garantir l'accessibilité équitabile à la culture et au patrimoine.

Compte tenu de la conjoncture actuelle, il est cependant impératif de développer les sources de financement des actions :

La tarification évoluera pour les visiteurs en articulation avec l'ensemble des acteurs, notamment l'office de tourisme.



Communication

La nouvelle convention Saintes Ville d'art et d'histoire met en jeu la communication qui devra être associée, la visibilité numérique, la circulation de l'information entre les partenaires:

- Utilisation du logo et de la ligne graphique nationale des VPAH
- Elaboration de nouveaux outils
- Participation à la conception et à la réalisation de la signalétique patrimoniale et des parcours urbains
- Actualisation de la page internet dédiée
- Actualisation des supports de médiation diffusés
- Mise en œuvre des plans de communication des projets conçus par le service communication
- Mise en place de campagne de photographies régulières et de reportages pour le suivi des chantiers de restauration des Monuments historiques et des opérations d'aménagement
- Développement des supports numériques (captations vidéos, capsules sonores...) pour une meilleure accessibilité aux patrimoines

